

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2066 - 7 mars 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Municipales

**Faire entendre
la voix
du monde
du travail**

p. 8 et 9

Grève à la Snecma

**Il faut augmenter
les salaires !**

p. 11



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Logement, les boniments de Fillon
 ■ Droit au logement pour tous
 ■ Maisons à 15 euros
 ■ Irradiés de Toulouse
- p. 5 ■ Règlement de comptes au Medef
 ■ Hausse des prix
 ■ Les prisons privatisées, un marché
- p. 6 ■ Gestion de l'eau, des affaires en or
 ■ Augmentations annoncées du gaz
 ■ Lessives, ce n'est pas la transparence
- p. 7 ■ Fin des CNE
 ■ 8 mars, journée internationale des femmes
 ■ Protestation des chercheurs

Élections municipales

- p. 8 et 9 ■ Arlette Laguiller à Paris le 29 février
 ■ Réunions publiques

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Arrêts maladie
 ■ Les saisonniers des stations de sports d'hiver
 ■ Les ouvriers agricoles
- p. 11 ■ Snecma, Ile-de-France
 ■ Snecma services, Yvelines
- p. 12 ■ Peugeot Motocycles
 ■ SuperU Colomiers
 ■ Laiterie Leche Pascual
- p. 13 ■ Hôpital Troussseau Saint-Avertin
 ■ Maison de retraite de Laval
 ■ Assistantes maternelles de Marseille
- p. 14 ■ Smoby
 ■ August Thomas, Aubervilliers

Dans le monde

- p. 15 ■ Espagne : élections du 9 mars
 ■ Sarkozy en Afrique du Sud
- p. 16 ■ Gaza sous les bombes israéliennes
 ■ Russie : deux ours pour une tanière

• 10, 11 et 12 mai

La fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière se déroulera les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 mai prochains, durant le week-end de la Pentecôte, redevenu cette année un long week-end puisque le gouvernement, après bien des tergiversations, a dû rétablir le lundi férié que Raffarin avait voulu supprimer, au nom déjà du « travailler plus » – sans gagner plus.

Chacun pourra donc trouver ou retrouver le parc de 13 hectares où se déroule chaque année notre fête à Presles, dans le Val-d'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris. C'est un parc encore embelli, puisqu'un arboretum y a été aménagé. Plus de cent espèces d'arbres différentes y ont été plantées, d'autres déjà présentes y ont été mises en valeur et un parcours botanique permettra de le visiter.



Et puis la fête de Lutte Ouvrière, ce sera plus de 200 stands, des spectacles ininterrompus, des débats sur de nombreux sujets, des forums présentés par Lutte Ouvrière ou par les organisations politiques invitées. Et entre la Cité des sciences, le parcours dans les arbres, les

expositions, les librairies, les cinémas et le Village médiéval, sans oublier les nombreux stands pour se restaurer, il sera impossible de tout voir et de tout faire.

Alors réservez ce week-end des 10, 11 et 12 mai pour venir découvrir ou redécouvrir la fête de Lutte Ouvrière !

Commandez vite votre carte

Jusqu'au 27 mars, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros.

Vous pouvez vous procurer cartes d'entrée et bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- Soit auprès de nos camarades

- Soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes demandées et de bons, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco



Pour tous ceux qui ont du mal à lire : une bonne nouvelle !

Audio-LO vous permet désormais d'écouter une version audio de nos parutions : Lutte Ouvrière, Lutte de Classe et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder faites : <http://audiolo.free.fr>

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Rouen

Samedi 15 mars à partir de 16 heures
 Palais des Congrès à OISSEL

Montbéliard-Belfort

Samedi 15 mars à partir de 16 heures
 Salle de la Roselière à Montbéliard

Creil

Samedi 29 mars à partir de 16 heures
 Salle Georges-Brassens à Villers-Saint-Paul

Saint-Nazaire

Samedi 5 avril
 Salle Jacques-Brel



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 3 mars



Votez et faites voter pour les candidats de Lutte Ouvrière !

Dimanche 9 mars aura lieu le premier tour des élections municipales. Lutte Ouvrière sera présente dans ces élections, sur 186 listes dans 166 villes. Dans le tiers environ de ces villes, nos candidats figurent sur des listes unitaires avec des candidats du Parti Communiste, du Parti Socialiste ou d'autres partis de gauche. Là où de telles listes unitaires n'ont pas pu se constituer, Lutte Ouvrière présente ses propres listes.

Les élections municipales ont, bien sûr, un enjeu local, et il n'est pas indifférent pour la population laborieuse que la municipalité soit dirigée par la gauche ou par la droite. Mais, s'agissant des premières élections depuis l'accession de Sarkozy à la présidence, ces élections municipales auront aussi une signification politique.

Pas plus que d'autres élections, les municipales n'ont le pouvoir de changer fondamentalement le sort des classes populaires. Mais elles permettent de désavouer Sarkozy et le pouvoir de droite.

La droite mène, depuis six ans, une guerre sans merci contre le monde du travail. Toutes ses mesures visent à rendre les riches encore plus riches, et les pauvres encore plus pauvres. Les unes visent à déblayer devant les patrons jusqu'au moindre obstacle qui gênerait l'intensification de l'exploitation, en rendant les horaires de travail plus flexibles, les licenciements plus faciles, et en s'attaquant au droit de grève.

Les autres mesures visent à consacrer aux grandes entreprises, c'est-à-dire à leurs actionnaires, une part croissante du budget de l'État, quitte à priver des financements nécessaires les hôpitaux, les maisons de retraite, l'Éducation nationale, les transports publics.

Quant au slogan de Sarkozy, « *travailler plus pour gagner plus* », il sonne comme une sinistre provocation, alors que les grands groupes pourtant riches annoncent des fermetures d'entreprises, d'Arcelor-Mittal à Michelin, de Smoby à Miko-Nestlé, sans parler des entreprises d'automobiles comme Peugeot-

Citroën, qui réduit ses effectifs.

Voter pour des listes avec des candidats de Lutte Ouvrière, c'est avant tout voter contre la droite au pouvoir.

Les travailleurs ne pourront arrêter la dégradation continue de leurs conditions d'existence que par une lutte collective, ample et déterminée. Ils ne peuvent pas continuer à subir les licenciements, les fermetures d'entreprises, y compris par des groupes qui étalent des profits records. Ils ne peuvent pas attendre que leur pouvoir d'achat s'écroule devant la hausse explosive des prix. Ils n'accepteront pas qu'on continue à allonger les horaires de travail, à repousser l'âge de la retraite, à diminuer les pensions de retraite.

Ils sont en droit d'exiger que le patronat prenne sur ses profits énormes de quoi préserver tous les emplois et de quoi augmenter tous les salaires.

Seule une explosion sociale peut imposer tout cela. Elle est inévitable.

Dans l'immédiat, il faut montrer à la droite que les classes populaires en ont assez d'elle et de sa politique.

Partout où il y a des listes unitaires avec des candidats de Lutte Ouvrière, en votant pour ces listes, vous voterez contre la droite. Là où sont présentées des listes Lutte Ouvrière, voter pour elles, c'est en plus montrer clairement que le désaveu vient du côté de la composante la plus radicale de l'électorat populaire.

Dans les deux cas, vous contribuerez à envoyer au conseil municipal des militants de Lutte Ouvrière. Ils mèneront dans les municipalités la politique qu'ils défendent dans les entreprises. Ils soutiendront au conseil municipal tout ce qui va dans le sens du monde du travail et s'opposeront à ce qui peut lui nuire. Et ils seront toujours au côté des travailleurs qui luttent. Ils s'engagent, en toutes circonstances, à représenter au conseil municipal les intérêts sociaux et politiques des exploités, des chômeurs, des retraités et des plus démunis.

Arlette LAGUILLER

Chiffres du chômage et mensonges gouvernementaux

« *Le taux de chômage va encore baisser dans les prochains jours* », annonçait, il y a peu, François Fillon. La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, se félicitait pour sa part du « *dynamisme confirmé du marché de l'emploi en France* ». Or, les chiffres que vient de publier l'ANPE indiquent que le chômage a augmenté de 0,7 % en janvier, soit 13 200 chômeurs de plus. Et encore, ils ne prennent en compte que les demandeurs d'emploi de catégorie 1, ceux qui

ont travaillé moins de 78 heures par mois et sont à la recherche d'un CDI à temps complet, et ceux-ci ne représentent que moins de la moitié des inscrits à l'ANPE. Si l'on élargit cette statistique à tous les chômeurs, le chômage aurait augmenté de 1,4 %, touchant plus particulièrement les jeunes et les femmes.

Les chiffres de l'ANPE ne sont en outre que le pâle reflet de la réalité du chômage en France. Manipulation des statistiques, renforcement des contrôles,

durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation et radiations toujours plus nombreuses, tout cela a permis pendant un temps au gouvernement de prétendre que sa politique était efficace pour l'emploi.

Mais même à supposer que cela ait été le cas, il faut voir quels types d'emplois ont été créés ces dernières années. La majorité sont des emplois temporaires, en intérim ou en CDD, et 60 % d'entre eux concernent les services à la personne. Une étude

menée sur l'année 2006 par des sociologues lillois, dont les conclusions ont été publiées dans *Le Monde* du 26 février, montre en outre que les emplois créés dans les services à la personne l'ont été sur une moyenne horaire annuelle de 420 heures, soit 11 à 12 heures par semaine, pour un salaire d'environ 300 euros mensuels. En équivalent temps plein, cela n'a représenté que 32 000 emplois supplémentaires. On est loin des 188 900 annoncés !

Pendant que le gouvernement se vante de créations d'emplois au rabais (quand elles ne sont pas imaginaires), les entreprises continuent à licencier. Il ne se passe pas de semaine sans au moins une annonce d'un plan de licenciements ou de réduction d'effectifs : Alcatel, Peugeot-Citroën, France Télécom, ArcelorMittal, Michelin, les jouets Smoby, etc., la liste n'en finit pas de s'allonger...

Marianne LAMIRAL

• Logement

Les boniments de Fillon

Interrogé sur Europe 1, le Premier ministre, François Fillon, a déclaré que son gouvernement allait agir sur le logement, devenu si cher « parce que pendant des années, et notamment sous la gauche, on n'a pas assez construit de logements. » Il a ajouté qu'aujourd'hui on en construit davantage. Mais où et pour qui ? Sûrement pas pour les mal-logés ou les sans-logis car la pénurie de logements sociaux est toujours aussi catastrophique.

Ce type de construction a régulièrement diminué, passant de 80 000 en 1994 à 42 000 en 2000 puis 56 000 en 2001. Pour la gauche au pouvoir, seule ou en cohabitation, le logement social n'était pas une priorité. Les gouvernements de droite pouvaient difficilement faire pire mais en 2005, seuls 49 000 nouveaux logements ont été mis en service. Et depuis, les différents ministres, Jean-Louis Borloo et Christine Boutin, ont avancé les chiffres de 100 000 (en 2006) puis de 140 000 (projet pour 2008) logements sociaux mais qui, même concrétisés, seraient bien en deçà des besoins.

En réalité, même si on construit plus, on détruit encore plus, en particulier dans les zones urbaines sensibles, les cités les plus dégradées, où la vie devient de plus en plus difficile. D'après un rapport officiel, « les logements reconstitués

représentent près de 70 % des démolitions ». Mais à ce déficit s'en ajoute un autre : on démolit les grands logements (plus de cinq pièces) pour en reconstruire des plus petits (moins de trois pièces). Et puis on offre davantage de logements « à loyers intermédiaires » tandis que « la production de logements conventionnés a baissé de presque 13 % entre 2005 et 2006 ». Bref, les populations les plus pauvres n'ont qu'à partir ailleurs. Où ? Sûrement pas vers ces banlieues résidentielles qui n'ont augmenté leur parc de logements sociaux que de 0,6 % entre 2003 et 2006, comme Neuilly qui en compte 3,2 % ou, pour ne rester qu'en Île-de-France, Vincennes et Saint-Maur-des Fossés, deux communes du Val-de-Marne qui en ont respectivement 6,7 % et 5,6 %, au lieu des 20 % censés être obligatoires !



Il y a quelques semaines Fillon et Christine Boutin parlaient de débloquer 250 millions d'euros supplémentaires alors que les associations de défense des mal-logés estimaient l'effort financier nécessaire à 1,5 milliard d'euros. Avec 100 000 sans-abri et trois millions de mal-logés, la question du logement est devenue

un problème insoluble si on ne se résout pas à employer les grands moyens : la réquisition des logements vides et, pour construire les centaines de milliers de logements nécessaires, la préemption des terrains libres, au lieu de les laisser aux mains des spéculateurs et des trusts du bâtiment.

Sylvie MARÉCHAL

• Contre les expulsions sans relogement

Droit au logement pour tous !

À partir du 15 mars, et quelle que soit la température extérieure, les expulsions de locataires pourront reprendre, comme le prévoit la loi. Ces expulsions concernent essentiellement des familles qui n'arrivent plus à payer leurs loyers et leurs charges locatives.

Pour des millions de familles pauvres, payer le loyer (qui représente 30 à 40 % de leurs revenus) est la priorité des priorités, pour laquelle elles se privent, même sur la nourriture ou les soins de santé. Pour ces foyers, une perte d'emploi, une séparation familiale ou la

maladie signifie souvent l'obligation de quitter son logement pour aller grossir le contingent des trois millions de personnes très mal logées ou privées de domicile personnel.

Régulièrement, depuis quelques années, 140 000 familles qui n'ont pas pu ou voulu déménager sont frappées par un jugement d'expulsion. Certaines de ces familles dans la détresse sont prises en charge momentanément par des services sociaux, mais plus de 10 000 sont carrément jetées à la rue par la police, où elles rejoignent les 100 000 sans-domicile-fixe qui y sont déjà !

Ce n'est pas une loi poudre aux yeux, celle du Droit au logement opposable (Dalo), qui remédiera aux drames que subissent les millions de familles dépourvues de logement correct. D'ailleurs, le Comité national de suivi du Dalo vient de reconnaître que, sur les 7 500 dossiers déposés dans les préfectures depuis le 2 janvier 2008, seuls 82 ont obtenu un avis favorable et seront donc transmis aux préfets pour qu'ils envisagent de trouver des logements... Comme le dit Jean-Baptiste Eyraud du DAL : « Faire une demande Dalo aujourd'hui, c'est un peu jeter

une bouteille à la mer. »

La construction massive de logements locatifs, des salaires, des allocations et des pensions corrects seraient les premières conditions pour sortir de cette situation catastrophique.

Pour l'arrêt des expulsions sans relogement, pour le droit au logement pour tous, plusieurs associations appellent le 15 mars à des actions dans toute la France. À Paris, la manifestation partira de la place de la République à 14 h 30.

Louis BASTILLE

• Irradiés de Toulouse

Deux rapports accablants

Le ministère de la Santé vient de publier deux rapports sur la surirradiation dont ont été victimes des patients du CHU Rangueil à Toulouse. Sur les 145 victimes de ce surdosage, treize sont décédées.

Les rapports mettent en évidence la responsabilité de l'hôpital et du fournisseur. L'inspection générale des affaires sociales (Igas) dénonce l'organisation du service de radiothérapie comme le « maillon faible » : aucun radiothérapeute n'a participé au choix du matériel ; le rapport ajoute que « les compétences et les effectifs en radiophysique médicale étaient insuffisants ». Par ailleurs, une erreur est intervenue au moment du calibrage de l'appareil entre janvier et avril 2006 ; elle est due au fabricant mais le rapport juge que l'hôpital aurait dû faire des contrôles. L'erreur n'a été détectée qu'un an plus tard, et encore, par le fabricant lui-même !

Par ailleurs le CHU a tardé à informer les malades et beaucoup d'entre eux ont appris par la presse ce qui s'était passé ; puis les autorités de l'hôpital ont parlé d'une situation maîtrisée. En réalité le rapport de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a conclu qu'un « tiers des patients traités au départ pour une affection bénigne ont maintenant des séquelles graves ».

C'est ce dont témoigne la présidente de l'association « SOS irradiés 31 » qui raconte comment son médecin « a positif le surdosage » en lui promettant une guérison rapide ; mais, venue pour traiter une tumeur bénigne à l'oreille, elle souffre maintenant « d'une paralysie faciale et de vives pertes de mémoire ».

Précipitation, incompétence et mépris des malades qui furent parmi les derniers informés : la liste des déficiences est accablante.

S. M.

• Maison à 15 euros

Encore des promesses à deux sous

« Tous ceux qui gagnent entre 1 500 et 2 000 euros par mois pourront devenir propriétaires pour 15 euros par jour », a déclaré, sans rire, la ministre du Logement Christine Boutin. Déjà en 2005, son prédécesseur Borloo avait promis la construction de 20 000 à 30 000 « maisons à 100 000

euros » chaque année. Quelques unes seulement de ces maisons sont sorties de terre.

Qu'en sera-t-il de cette nouvelle promesse, à supposer que, cette fois, les constructions ne restent pas virtuelles, qu'elles ne soient pas sujettes à des malfaçons comme ce fut le cas dans le

passé, que leurs heureux propriétaires ne soient pas jetés à la rue à la suite d'une baisse de leur pouvoir d'achat, d'un renchérissement du prix du terrain ou d'un dérapage d'un taux de crédit au cours des trois décennies à venir ?

Dans ce cas, aux dires même de la ministre, il est

prévu d'ici à la fin 2008 la construction de 5 000 maisons, ce qui permettrait de loger environ 15 000 personnes. Soit 0,5 % des trois millions de mal-logés actuels. Un projet qui ne casse vraiment pas la baraque !

Jean SANDAY

• Patronat

Règlement de comptes au Medef

Alors que les dirigeants de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie) pensaient laver leur linge sale en famille et régler l'affaire Gautier-Sauvagnac entre eux, le scandale fait aujourd'hui grand bruit. On a appris en effet que l'UIMM s'était engagée à accorder une indemnité de départ de 1 million 500 000 euros à son ex-président et à prendre en charge les conséquences financières de son éventuelle condamnation.

En novembre-décembre 2007, Gautier-Sauvagnac avait été en effet au cœur d'un premier scandale provoqué par la révélation de retraits, de quelque vingt millions d'euros en liquide, qu'il avait opérés entre 2000 et 2007, du coffre-fort de l'UIMM. Interrogé, il avait déclaré mystérieusement que ces sommes étaient destinées à la « fluidification des relations sociales », sans plus de précision.

Les successeurs de Gautier-Sauvagnac à la tête du syndicat patronal de la métallurgie ont tenté, après coup, de justifier leur geste, expliquant que ce million et demi d'euros ne constituait qu'une légitime prime de départ versée à l'un de leurs salariés, après treize ans de service à la tête de l'UIMM. À d'autres ! D'ailleurs, le fait qu'ils aient depuis accepté de réviser à la baisse cette prime, démontre qu'il s'agissait de tout autre chose, et plus probablement du prix du silence de Gauthier-Sauvagnac. Un lourd silence qui, constatons-le, est évalué à un bon prix.

Il y a incontestablement dans cette affaire un règlement

de comptes au sein du Medef, entre d'un côté sa direction actuelle et sa présidente, Laurence Parisot, et de l'autre, l'une de ses composantes, sa puissante fédération de la Métallurgie, qui s'était prononcée contre l'élection de Parisot à la tête du Medef. Mais en revanche, nous présenter cela comme un conflit opposant les « bons » et les « méchants » patrons, d'un côté la branche vertueuse du patronat et de l'autre une clique de patrons voyous, c'est se moquer du monde.

Laurence Parisot se donne le beau rôle et qualifie, après des mois de silence embarrassé, le comportement de ses rivaux de l'UIMM de « méprisable et méprisable » qui « salit et abîme l'image des entreprises ».

Et en cette période de difficultés électorales, ce n'est pas pour déplaire au gouvernement pour qui l'affaire Gautier-Sauvagnac, étalant au grand jour les mœurs du grand patronat, arrivait à un bien mauvais moment.

Mais quelle que soit l'issue de cet affrontement, que Parisot triomphe de ses opposants, ou que tout cela se termine, comme il est probable, par un compromis dont le commun des mortels ignorera l'existence et les clauses, il n'en sortira pas une organisation patronale devenue miraculeusement vertueuse, ni même plus transparente, comme le prétend François Fillon, qui applaudit bien sûr Parisot.

Car moraliser le capitalisme alors que celui-ci n'est rien d'autre que l'appropriation des richesses créées par le travail d'autrui, n'a aucun sens.

Vincent GELAS

• Hausse des prix

La ministre se paye notre tête

Après les hausses des prix spectaculaires révélées par 60 millions de consommateurs, et quelques jours avant les élections municipales, la ministre de l'Économie a mandé une cinquantaine d'enquêteurs de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour inspecter les factures des centrales d'achat des six grands de la distribution, dont Carrefour, Auchan et Leclerc. 80 grandes surfaces auraient également reçu la visite d'inspecteurs de la DGCCRF.

Sans surprise, la hausse des prix est confirmée officiellement par les services de Christine Lagarde, qui commencent néanmoins par contrer l'enquête de l'association de consommateurs. Les prix relevés dans les grandes surfaces visitées « sont 13,4 % moins élevés que ceux des mêmes produits pointés par 60 millions de consommateurs », notent-ils dans leur communiqué. Le journal aurait effectué ses relevés sur des sites internet et sur des produits en promotion.

Les enquêteurs officiels de la DGCCRF ont cependant constaté des augmentations : de « 0,5 % à 21 % » entre décembre 2007 et début 2008

dans les tarifs de vente des fournisseurs aux distributeurs, et « de 0 à 27 % » chez ces derniers pour la revente aux consommateurs. Bercy stigmatise en particulier les industriels de la charcuterie, « dont la matière première est en baisse » et ceux qui produisent « certains produits laitiers », et félicite Leclerc et Intermarché pour leur « relative maîtrise » des prix.

En tout cas, les hausses existent bel et bien. Et alors ? Alors rien. Lagarde va organiser une réunion des « fournisseurs, distributeurs de toutes catégories et représentants des consommateurs pour demander à tous les acteurs de jouer le jeu de la transparence et mieux identifier les

produits sur lesquels les augmentations de prix ont été amorties ». En dehors d'une table ronde et de grosses étiquettes bien visibles, la ministre avance... des bons conseils. « Les consommateurs ont particulièrement intérêt à comparer les prix et à faire jouer la concurrence. »

À condition de n'avoir que cela à faire et de l'argent à gaspiller en déplacements, on doit en effet pouvoir acheter ses légumes chez l'un, sa lessive chez l'autre, attendre pour se payer des yaourts et des pâtes...

On peut surtout exiger que les salaires, les pensions et les allocations rattrapent les prix et soient indexés sur ces derniers !

Viviane LAFONT



• Prisons privatisées

Rien n'échappe au marché

La ministre de la Justice, Rachida Dati, vient de signer avec le groupe Bouygues un contrat qui l'autorise à gérer la construction, le financement et l'exploitation de trois prisons à Nantes, Lille et Réau (Seine-et-Marne) pour un total de 1 996 places. Pour tous ces services rendus, l'État paiera à Bouygues un loyer de 48 millions d'euros annuels et ne deviendra propriétaire des trois prisons que dans vingt-sept ans.

L'apparition du privé dans ce domaine n'est pas nouvelle. Depuis 1987, plusieurs entreprises, la Sodexho, Spie-Batignolles, Dumez et bien d'autres, se sont vu confier, dans un certain nombre de prisons, la construction, la gestion de la main-

tenance, de l'hôtellerie, de la cantine, de la santé et même du travail et de la formation professionnelle. Bref tout sauf la direction, la gestion des personnels de surveillance et le greffe, qui sont du ressort de l'État. Mais c'est la première fois

qu'une seule entreprise se voit confier l'ensemble de ces tâches dévolues au privé.

Le gouvernement en a décidé ainsi au nom de la modernisation des établissements pénitentiaires, argument déjà utilisé en 1987, avec la nécessité de diminuer la surpopulation carcérale.

Certes, les prisons récemment construites sont modernes mais la surpopulation carcérale est toujours là, avec un taux d'occupation de 120 % en janvier 2008 dont, il faut le rap-

porter, un grand nombre sont en détention provisoire, donc pas encore jugés ! Quant à l'argument économique mis en avant par le gouvernement, il est plus que contesté par un rapport de la Cour des comptes qui note que, vu l'opacité des critères, le gouvernement est totalement incapable de comparer les coûts du privé et du public, ce qui ne l'empêche pas de s'engager de plus en plus sur la voie du privé.

C'est une manne pour les grosses sociétés privées, dont l'objectif n'est pas de faire de la

philanthropie mais de rapporter des bénéfices à leurs actionnaires. On peut compter sur Bouygues – et d'autres à l'avenir – pour pressurer les fonds publics et les détenus, par la diminution des prestations ou l'exploitation du travail.

À la politique sécuritaire, à visée électorale, qui remplit les prisons, le gouvernement de Sarkozy ajoute la privatisation qui remplit les coffres de ses amis du Medef.

Sylvie MARÉCHAL

• Gestion de l'eau

Les opérateurs privés savent transformer l'eau en or

La gestion de l'eau, en France, très majoritairement détenue par les opérateurs privés, reste opaque. Seule certitude, c'est que les consommateurs sont les vaches à lait du système.

Début février, un sondage faisait apparaître qu'une majorité de personnes interrogées regrettent « le manque de concurrence ». Ce sondage était commandé par un regroupement de petits patrons, plus ou moins indépendants des géants du secteur et représentant moins de 3 % du marché de l'eau. Ceux-ci dénoncent le manque de concurrence dans le domaine de l'eau, entre autres parce qu'ils n'ont pas les épaules suffisamment larges pour jouer dans la cour des grands : Veolia, Suez-Lyonnaise des Eaux ainsi que la Saur, ex-filiale de Bouygues détenue aujourd'hui entre autres par Axa. Mais il n'en est pas moins vrai que ce marché est marqué par une opacité totale.

Une organisation taillée pour les entreprises privées

La gestion de l'eau est assumée par les communes qui ont le choix soit de la gérer elles-mêmes – ce que l'on appelle la gestion en régie –, soit de concéder cette gestion à des entreprises privées, à travers une délégation de service public.

Aujourd'hui, un peu plus du quart (28 %) des collectivités gèrent elles-mêmes l'eau potable. Encore s'agit-il essentiellement de petites communes, de moins de 400 habitants pour la plupart. Pour le reste, Veolia se taille la part du lion, avec 39 % des contrats, suivie de la Lyonnaise des Eaux avec 19 %, et de la Saur avec 11 %, et des 3 % de patrons indépendants. Dans ce secteur, la « concurrence libre » existe encore

moins qu'ailleurs. Les années 1980 et 1990 ont été marquées par de nombreux scandales liés à l'eau : versements de pots-de-vin pour l'obtention d'un contrat, ou ententes entre les trois grands pour se partager les territoires.

Les communes n'ont même pas le choix de la gestion en régie ou en concession. Par exemple, pour la plus grande partie de l'Ile-de-France, la gestion est assurée par le Sedif (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France) qui assure à Veolia la part du lion.

Opacité sur les prix

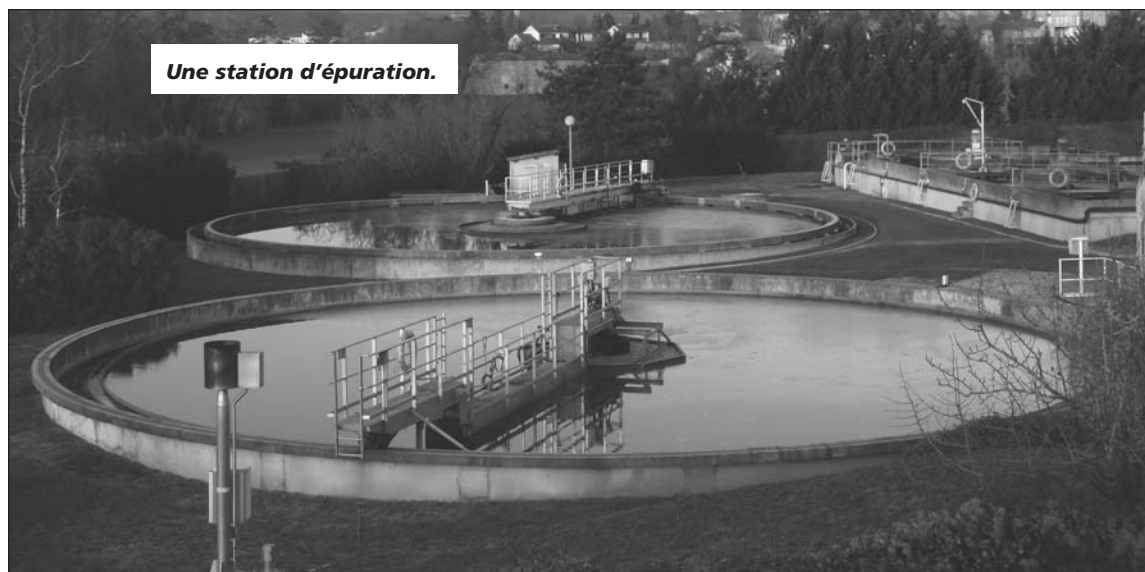
Une polémique a démarré lorsque la revue *Que Choisir ?* a dénoncé le scandale du prix de l'eau. L'objectivité de cette enquête a été mise en doute. Mais s'il y a polémique, c'est bien parce qu'il n'y a aucune transparence ! Et ce qui est incontestable, c'est que les prix de l'eau facturée ont connu des hausses spectaculaires entre 1995 et 2000, avec des augmentations moyennes atteignant 8 % par an ! Et depuis, les prix augmentent de 1,5 à 3 % par an selon les endroits.

À juste titre, les associations de consommateurs dénoncent les disparités de prix, qui vont de un à sept, entre les différentes

communes. Les sociétés de l'eau mettent en avant le fait que les investissements ne sont pas les mêmes d'une ville à l'autre, selon l'éloignement des sources, le relief, etc. C'est sans doute vrai mais si la gestion de l'eau était un véritable service public, ces différences seraient lissées à l'échelle de tout le territoire.

La seule solution à ces problèmes serait la nationalisation complète, sans indemnité ni rachat, de tout ce secteur, et la création d'un service public unique de l'eau. Mais elle devrait être accompagnée d'un réel contrôle de la population sur les comptes, sur les prix, et sur la qualité du service.

Pierre VANDRILLE



Les « trois grands »

Les géants du secteur de l'eau sont des trusts aux activités diversifiées. Ce qui est bien pratique, puisque cela leur permet, une fois implantés dans une commune, de lui proposer plus facilement toutes sortes de services.

Le principal d'entre eux est Veolia, descendant de la Générale des Eaux. Trust mondial, Veolia réalise aujourd'hui ses profits grâce à

tous les types de délégations de service public : l'eau bien sûr, mais aussi les transports, les déchets et l'énergie. La seule filiale eau est fort rentable, puisqu'elle a dégagé un bénéfice de 760 millions d'euros l'an dernier.

On trouve ensuite la Lyonnaise des Eaux (groupe Suez), qui a fait en 2006 quelque 100 millions d'euros de bénéfice grâce à la gestion de l'eau.

Et enfin la Saur, qui fut longtemps une filiale de Bouygues, et est aujourd'hui détenue par trois sociétés : l'assureur Axa, la Caisse des Dépôts, et le groupe Sécché, lui-même spécialisé dans le traitement des déchets. L'activité eau de la Saur a dégagé en 2006 un bénéfice d'environ 65 millions d'euros.

P.V.

• Gaz de France

Augmentations annoncées

La CGT de Gaz de France vient de déclarer, à la suite d'une réunion du conseil d'administration, que l'entreprise prévoyait une hausse des tarifs importante le 1^{er} avril ; ainsi, avec la précédente augmentation de 4 % le 1^{er} janvier, l'augmentation totale pourrait dépasser les 10 % en 2008.

La direction de GDF s'est empressée de démentir, en disant que la hausse serait « à moins de deux chiffres ». Mais même à un seul chiffre cela peut faire très mal.

Cette hausse prévue pour après les élections municipales sera d'autant plus scandaleuse que GDF vient de publier ses

bénéfices pour l'année 2007. Ils se montent à 2,5 milliards d'euros, en augmentation de 7,6 % par rapport à l'année précédente. Alors quel besoin de procéder à des hausses de tarifs ?

Et encore, selon la direction de GDF, l'entreprise aurait été pénalisée par des refus de l'État d'accéder à des augmentations

encore plus fortes, qu'elle a réclamées dans le passé. GDF estime donc qu'elle doit « récupérer » près d'un milliard d'euros sur les clients... et espère bien y parvenir un jour.

Après les élections peut-être, et juste avant le mariage de GDF avec Suez ?

A.V.

• Lessives

C'est pas la transparence

Neuf fabricants de produits d'entretien sont soupçonnés par le Conseil de la concurrence d'entente illicite depuis 2004. L'affaire n'est pas nouvelle, puisque l'enquête est menée depuis janvier 2006.

Ainsi, les géants de ce secteur que sont Procter & Gamble, Colgate-Palmolive, Johnson & Son, Sara Lee ou encore Unilever, Henkel, Reckitt-Benckiser, etc. se seraient téléphoné régulièrement et auraient tenu, depuis 2004, des « réunions secrètes » pour s'échanger des informations sur les prix ou encore des études de marché. L'autorité française de la concurrence, qui dépend du ministère de l'Économie, aurait même relevé que ces sociétés avaient tenté, en 2004, d'éviter ensemble d'avoir à payer les baisses de marge voulues par le ministre de l'époque, un certain Sarkozy.

Mais si le gouvernement a réagi, par la voix de son porte-parole, il ne l'a fait que par des formules vagues et qui n'engagent à rien, du genre : « Si les pratiques d'entente sont avérées (...) ce sera très fortement sanctionné », ajoutant que, « la politique du gouvernement est d'être extrêmement vigilant pour des hausses de prix qui seraient anormales. »

Or ce genre de pratique est courant dans le monde des affaires. Pour ne citer que des cas récents, en décembre dernier, trois distributeurs dont Carrefour, ainsi que cinq fabricants de jouets étaient épinglés pour « entente illicite » sur les prix des jouets de Noël et, en mars 2007, les quatre géants du secteur des ascenseurs étaient condamnés pour s'être partagé le marché de la maintenance. Les déclarations du porte-parole du gouvernement sur les cartels ne masquent pas le fait que ce type de fonctionnement est fort ancien puisque les premières lois anti-cartel datent de la fin du XIX^e siècle. Avec une efficacité, comme on voit, plus que douteuse.

La multiplication des cas « d'ententes » sur les prix démontre que, dans une économie dominée par des trusts qui contrôlent des secteurs entiers de la production et de la distribution, le secret des affaires est là pour protéger les intérêts de ces trusts, contre les consommateurs.

David MARCIL

Fin des CNE mais pas de la précarité

Le CNE, ce contrat précaire créé par ordonnance en août 2005 par le gouvernement Villepin, qui permet aux entreprises de moins de 20 salariés de licencier leurs salariés librement pendant les deux premières années, est abrogé. Les CNE devraient de ce fait être transformés en CDI lorsque la période d'essai est dépassée et en CDD lorsqu'elle court toujours.

À cette annonce Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CGPME, le syndicat des patrons des petites et moyennes entreprises, a qualifié la nécessité de transformer les CNE en CDI de « scandale ». Rien que cela ! D'après lui, les patrons qui ont « respecté la loi » en embauchant en CNE seraient ainsi « pénalisés sans aucune faute de leur part ». Être « pénalisé » en ne pouvant plus licencier aussi facilement, on voit où sont ses préoccupations !

Les patrons de PME ont même menacé de faire des licenciements de « précaution » ! En fait, ils veulent faire pression (avec la peau des salariés) sur le gouvernement pour ne pas être contraints de revenir sur les contrats en cours. Pour le reste, les patrons savent que la fin du CNE ne signifie pas celle des contrats précaires, loin s'en faut.

En effet, cette abrogation du CNE se fait dans le cadre du projet de loi transposant l'accord sur le marché du travail signé en janvier par le patronat et les syndicats, à l'exception de la CGT. Il pré-

voit d'allonger les périodes d'essai. Un nouveau contrat précaire est créé, un contrat de mission ou contrat à objet défini, qui permettrait par exemple à un patron de l'automobile de n'embaucher que pour le lancement d'un nouveau modèle. Cette « nouveauté » met ainsi fin à la durée minimum que garantissait malgré tout le CDD. L'accord se limiterait pour l'instant aux ingénieurs et aux cadres, mais on peut craindre à juste raison son extension à l'ensemble des salariés.

Les patrons ont aussi obtenu la « rupture à l'amiable » du contrat de travail. Il s'agit en fait de la possibilité de licencier sans que les travailleurs aient recours aux prud'hommes, ou très difficilement. Évidemment en théorie, il faut l'accord du salarié. Mais tous les travailleurs savent comment cela se passe : le patron qui veut se débarrasser d'un salarié peut lui mener la vie dure jusqu'à ce qu'il « accepte » de partir. De tels licenciements « à l'amiable » existent déjà dans les faits, mais légaliser ces pratiques ne peut qu'inciter les patrons à les multiplier.

Il y a en permanence 900 000 CDD et 650 000 contrats d'intérim et en fait deux fois plus de personnes concernées car elles ne travaillent que six mois par an en moyenne. La précarité est donc déjà à un niveau très élevé. Même sans le CNE, les patrons disposaient déjà de nombreux contrats leur permettant de licencier sans contrainte. Cela ne les empêche pas d'en vouloir encore plus.

Aline RETESSE

• 8 mars, journée internationale des femmes

Des droits toujours à défendre

La journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits, le 8 mars, reste d'actualité. Elles ont à s'opposer, dans les pays dits démocratiques, à la remise en cause des libertés acquises, mais aussi à affirmer leur solidarité avec toutes celles qui, de par le monde, doivent se battre pour conquérir ces droits élémentaires.

En France où, dans les textes de loi, les femmes ont les mêmes droits que les hommes, l'heure est toujours au combat, non seulement pour que cela soit vraiment respecté et pour empêcher les retours en arrière.

Dans bien des domaines, notamment au travail, l'égalité juridique entre hommes et femmes reste une fiction. Ainsi, à qualification égale, les femmes sont, en moyenne, payées 25 % de moins que les hommes. Elles sont aussi les premières victimes de la précarité, du chômage et des bas salaires. Ainsi, les femmes

représentent :

– 80 % des salariés payés en dessous du smic ;

– 57 % des chômeurs non indemnisés, inscrits à l'ANPE ;

– 83 % des emplois à temps partiel, le plus souvent imposés et avec des horaires flexibles, comme c'est le cas dans la distribution.

– 60 % des emplois aidés ou en CDD

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse, inscrit dans la loi, n'est pas respecté lui non plus. Les hôpitaux publics ont d'autres priorités, quant aux cliniques privées qui ne trouvent pas ces actes assez rentables, elles s'en abstiennent. Si bien que le recours à l'IVG dans les délais autorisés relève aujourd'hui du parcours du combattant.

Et c'est sans compter ces intégristes religieux d'un autre âge qui guerroient pour accorder un statut juridique à l'embryon par inscription à l'état-civil des fœtus. Cela peut paraître un délire absurde

mais c'est bel et bien une tentative de criminaliser l'avortement.

La journée internationale des femmes, c'est celle de toutes ces femmes qui, de par le monde, se battent pour leur dignité. Celles qui se battent pour le droit à l'IVG, celles qui se révoltent contre le tchador ou la burka qu'on les contraint de porter en signe de soumission, celles qui militent contre l'excision des fillettes ou leur mariage de force. C'est l'occasion de dénoncer le drame des femmes qu'on enferme ou qu'on assassine sous prétexte d'adultère. Plus près de nous, c'est aussi l'occasion de dénoncer les violences faites aux femmes par les hommes, y compris ici, en France, où tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son compagnon !

Sophie GARGAN

Rassemblement à Paris
Samedi 8 mars, à 15h
à la Fontaine des Innocents (Les Halles)

• Protestation des chercheurs

La recherche fondamentale, c'est celle de l'argent

Le 4 mars, des centaines de directeurs de laboratoires de recherche et de nombreux scientifiques se sont réunis pour protester contre la politique du gouvernement à l'égard de la recherche scientifique, puis ils sont allés manifester devant leur ministère.

Sur le fond, il n'y a rien de neuf par rapport à la situation de 2004 où des directeurs de labs avaient démissionné, des scientifiques avaient manifesté, et où un collectif avait été créé : Sauvons la recherche.

Le gouvernement avait alors fait mine de reculer sur certains points et le mouvement avait pris fin. Mais aujourd'hui, la situation des chercheurs et de la recherche n'est guère plus brillante. Les budgets des labs diminuent chaque année et leurs directeurs passent leur temps à se battre pour obtenir de miséra-

bles rallonges au détriment de leur travail scientifique.

Par ailleurs, un très grand nombre de chercheurs sont en statut précaire. Les labs sont censés les garder deux ou trois ans puis décider de leur sort en fonction de l'argent obtenu de la tutelle ministérielle, et surtout de contrats conclus avec des agences publiques ou des sociétés privées. Difficile d'envisager des projets à long terme dans ces conditions, avec des scientifiques qui risquent d'être renvoyés en cours de travaux.

Depuis 2004 est apparue la loi sur l'autonomie des universités qui a donné lieu à une vive opposition, mais est passée tout de même. Cette loi a comme conséquence le désengagement financier de l'État, le financement devant venir théoriquement des universités qui n'auront en réalité guère plus de moyens.

Selon les chercheurs, le gou-

vernement vise à gérer la recherche comme une entreprise, en faisant reculer l'autonomie scientifique au profit d'un pilotage politique, en privilégiant la recherche à court terme supposée pouvoir rapporter le plus rapidement de l'argent.

Ce sentiment a encore été renforcé par un discours de Sarkozy sur ce sujet, le 28 janvier, ainsi que par une entrevue qui n'a rien donné entre les représentants des chercheurs et la ministre Valérie Pécresse.

En définitive, un labo qui ne s'en sort pas et qui n'arrive plus à conserver ses stagiaires, c'est un peu comme un bureau de poste qui réduit ses horaires ou une maternité qui ferme. En tout cas, les causes en sont les mêmes : à force d'arroser le patronat, il n'y a plus d'argent dans les caisses pour la recherche que nos dirigeants prétendent pourtant favoriser.

André VICTOR



Arlette Laguiller à Paris, le 29 février

Envoyez dans les conseils municipaux des militants de Lutte Ouvrière

Vendredi soir 29 février, au Théâtre de la Mutualité à Paris, 1 400 personnes ont participé au meeting de soutien aux candidats de Lutte Ouvrière de l'Île-de-France. Devant une tribune où figuraient une trentaine d'entre eux, c'est sous les applaudissements que Patrice Crunil, candidat de Lutte Ouvrière à Argenteuil et ouvrier à l'usine Snecma de Gennevilliers, a relaté le mouvement de grève dans les usines du groupe. Puis Arlette Laguiller, elle-même candidate aux Lilas, en Seine-Saint-Denis, a exposé les raisons du vote pour les candidats de Lutte Ouvrière. Nous publions ci-après des extraits de son intervention.

Travailleuses, travailleurs, camarades et amis,

(...) Nous n'avons jamais été de ceux qui ont présenté l'accession de Sarkozy au pouvoir comme une « catastrophe politique », (...) un pouvoir fort contre lequel il aurait été, pour les travailleurs, plus difficile de se battre. Et face auquel il aurait fallu attendre la prochaine élection présidentielle, en 2012, dans cinq ans !

Les travailleurs ne peuvent pas attendre, ils ne peuvent pas subir les licenciements, les fermetures d'entreprise, y compris par de grands groupes dont les PDG étalent cyniquement les profits records. Ils ne peuvent pas attendre que leur pouvoir d'achat s'écroule. Ils ne peuvent pas observer, résignés, qu'on allonge les horaires de travail, qu'on repousse l'âge de la retraite et qu'on diminue leurs pensions. Malgré la pression du chômage, leurs forces sont intactes. Ce sont eux qui font marcher l'économie. (...)

Et, pendant que les prix augmentent, comme augmentent les profits des groupes capitalistes de l'agroalimentaire ou de la distribution, les salaires, eux, n'augmentent pas, pas plus que les pensions de retraite ou d'invalidité et les allocations pour les chômeurs handicapés.

Alors oui, l'augmentation générale de tous les salaires, des allocations et de toutes les pensions de retraite est aujourd'hui une exigence vitale ! Et, devant la relance de l'inflation, une autre revendication redevient d'actualité : celle de l'échelle mobile de tous les salaires et de toutes les pensions.

Mais ce qui se passe à propos des prix pose un autre problème, bien plus général. (...)

Contrôler la comptabilité des entreprises

(...) Nous affirmons et nous répétons depuis des années que la mesure essentielle que les travailleurs devront mettre en tête de leurs revendications, une mesure qu'ils devront imposer lorsqu'ils seront en situation de changer le rapport de force en

leur faveur, c'est d'imposer le contrôle par la population de la comptabilité des entreprises, et surtout des plus grandes.

Cela signifie contrôler au jour le jour l'argent qu'elles reçoivent et qu'elles dépensent, savoir à quoi et comment. Combien ces super et hypermarchés par exemple imposent comme dessous-de-table, comme marges arrières, à leurs fournisseurs plus petits et plus faibles, producteurs paysans et artisans ? Quels sont les termes de leurs accords secrets avec des fournisseurs lorsqu'ils sont aussi puissants

des médias sur l'ampleur des hausses de prix que les ménagères constatent depuis plusieurs semaines, (...) sur le niveau artificiellement élevé des tarifs des appels de la téléphonie mobile. Ces associations de consommateurs devraient, bien sûr, se voir reconnaître des droits d'investigation et de contrôle élargis. Mais (...) leur efficacité pourrait être multipliée si elles pouvaient compter sur les témoignages des travailleurs qui occupent toutes les étapes de la chaîne de production et de la commercialisation.

Aujourd'hui, les lois interdisent aux travailleurs de s'informer mutuellement de la marche de leur entreprise et, à plus forte raison, de centraliser leurs connaissances partielles, au nom du secret commercial, du secret industriel, du secret bancaire. (...)

Mais les lois sur le secret des affaires peuvent être changées, (...) elles peuvent ne pas être res-

que les grandes entreprises, au lieu d'investir dans la production et de créer des emplois, placent leur argent (...) dans la spéculation.

On impose aux travailleurs des conditions de travail de plus en plus dures qui les usent, qui les vieillissent avant l'âge, quand elles ne les poussent pas au suicide. On bloque les salaires. On impose, au nom de la compétitivité, de plus en plus de travail et de plus en plus mal payé. Tout cela pour que les profits réalisés soient joués à la roulette de la spéculation financière, avec pour conséquence cette crise financière qui a commencé à l'été 2007 et qui n'est manifestement pas terminée.

(...) Combien de besoins élémentaires de combien de millions de gens aurait-on pu satisfaire avec les dizaines, les centaines de milliards de dollars partis dans la fumée de la spéculation ? Combien de logements dignes de

des idées communistes. Le système capitaliste, basé sur la propriété privée des moyens de production, sur l'exploitation, sur le marché, sur la concurrence, sur la recherche du profit, n'est pas seulement injuste. Il est aussi irrationnel, incapable de permettre à l'humanité un progrès à la mesure des possibilités scientifiques et techniques.

La perspective que nous entendons incarner, c'est celle qui vise à renverser le capitalisme et à le remplacer par un système économique et social plus juste et plus rationnel. Et nous avons la conviction que la classe ouvrière reste la seule classe sociale qui a potentiellement les moyens d'aller jusqu'au bout de la transformation sociale : exproprier le grand capital et jeter les fondements d'une organisation économique nouvelle.

Mais, pour que la classe ouvrière puisse, le moment venu, s'emparer de ce programme, il



qu'eux, pour voler ensemble les consommateurs ?

(...) Tout cela est possible et à la portée du monde du travail. Car toute opération commerciale, comme toute opération bancaire, passe entre les mains des travailleurs. (...) Bien sûr, chacun ne voit qu'une petite parcelle des opérations mais, en mettant ensemble ce que chacun sait, les travailleurs savent tout.

Des associations de consommateurs (...) ont attiré l'attention

pectées. Car ce sont des lois iniques, contraires aux intérêts de la majorité de la société, qui n'ont aucune autre raison d'être que de protéger aux yeux de la population les capitalistes, leur gangstérisme, leur prédation, leurs gaspillages. (...)

On nous dit que les profits sont indispensables à la bonne marche de l'économie. Mais ils ne sont utiles ni aux travailleurs, ni à la société. Ils sont même nuisibles. Cela fait bien des années

ce nom aurait-on pu construire, combien d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires ? Combien de régions sous-développées de la planète aurait-on pu équiper en infrastructures ? Combien de femmes, d'hommes, d'enfants aurait-on pu sauver de la sous-alimentation et de la faim ?

Revendiquer les idées communistes

Voilà pourquoi (...) nous continuons à nous revendiquer

faut qu'existe un parti ouvrier révolutionnaire qui le défende et le fasse connaître aux travailleurs. Non pas un parti fourre-tout, un peu altermondialiste, un peu écologiste, un peu féministe, un peu solidaire des peuples opprimés, mais un parti communiste révolutionnaire se revendiquant de cette filiation d'idées qui ont été incarnées, dans le passé, par Marx, Engels, Rosa Luxemburg, Lénine et Trotsky, et par le Parti Socialiste et le Parti

La tribune pendant l'intervention de Patrick Crunil.



Communiste, à leurs origines respectives. (...)

Défendre les intérêts du monde du travail

Mais cette perspective ne peut et ne doit pas empêcher de participer aux luttes quotidiennes de notre classe sociale. Bien au contraire. Les deux vont de pair. (...)

Dans ces combats quotidiens, il y a les combats grévistes (...). Il y a aussi les combats politiques, petits et grands. Les municipales qui viennent en sont un. (...)

Aucune municipalité ne peut, bien sûr, résoudre les principaux problèmes des travailleurs, le chômage, les bas salaires. Aucune municipalité ne peut échapper à la dictature des grands groupes industriels et financiers qui, en fermant une usine, peuvent ruiner une ville. Aucune municipalité ne peut, non plus, suppléer aux défaillances de l'État lui-même. (...)

Mais, à l'intérieur de ces étroites limites, la municipalité peut faire des choix (...) plus ou moins favorables aux classes laborieuses. Et elle peut, surtout, se comporter de telle façon que les salariés, les retraités, les chômeurs, puissent avoir de bonnes raisons de penser qu'ils trouvent du côté de la municipalité des gens qui comprennent leurs problèmes et qui essaient de trouver des solutions.

Si vous envoyez des militants de Lutte Ouvrière au conseil municipal, je peux vous garantir qu'ils y seront les représentants des intérêts sociaux et politiques des exploités, des chômeurs, des retraités et des plus démunis. Ils feront au conseil municipal ce qu'ils ont toujours fait en mili-

tant. Ils appuieront ce qui est favorable aux travailleurs. Ils critiqueront ce qui ne l'est pas. Ils s'engagent à soutenir et à relayer, au sein du conseil municipal, les luttes de ceux qui défendent leurs conditions de vie et de travail, travailleurs en grève, Français ou immigrés, mal-logés qui luttent, usagers qui refusent la dégradation des transports, des écoles et des services publics. (...)

Nous chercherons à favoriser les initiatives de la population, en utilisant le mandat de conseiller municipal si les électeurs veulent bien nous le confier. Là où ce ne sera pas le cas et où nous n'aurons pas de camarades dans le conseil municipal, cette activité politique, nous la ferons quand même. (...)

Nous pensons, avec Marx, que « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Bien sûr, les travailleurs ne peuvent pas s'émanciper dans le cadre d'une seule municipalité ! Mais ils peuvent découvrir les idées politiques et les perspectives communistes dans leurs quartiers comme dans leurs entreprises. Ils peuvent, aussi, y faire l'apprentissage de l'action collective.

(...) Et nous avons bien l'intention de faire ce travail partout où nos forces nous le permettent, même si nous ne sommes pas au conseil municipal. Mais un conseiller municipal peut être un point d'appui. Les conseillers municipaux Lutte Ouvrière seront ces points d'appui. (...) Alors, votez et faites voter dans les conseils municipaux des militants de Lutte Ouvrière !

Arlette Laguiller à Lyon et Vaulx-en-Velin

Mercredi 27 février, Arlette Laguiller a tenu, à Lyon, un meeting de soutien aux candidats de Lutte Ouvrière de l'agglomération. Un certain nombre d'entre eux, têtes de listes Lutte Ouvrière ou candidats sur des listes d'union, se trouvaient à la tribune.

C'est d'abord Nathalie Arthaud, porte-parole locale, qui, devant les 350 présents, a évoqué le duel Collomb-Perben, l'éparpillement du Modem sur trois listes, et surtout les problèmes du logement social

insuffisant et des transports pour les habitants des banlieues. Arlette Laguiller, quant à elle, est revenue sur la politique du gouvernement et sur la nécessité de le désavouer massivement lors de ces élections municipales, et d'envoyer dans les conseils municipaux des candidats de Lutte Ouvrière qui défendront résolument les intérêts sociaux et politiques des travailleurs et des plus démunis.

Auparavant, Arlette Laguiller avait fait étape à Vaulx-en-Velin, où Maurice Charrier, le maire

sortant venu l'accueillir, l'avait invitée à venir soutenir sa liste d'union, dont Lutte Ouvrière est partie prenante aux côtés du PC, d'Initiative Citoyenne et de militants de gauche. Arlette Laguiller a pu longuement discuter avec les habitants venus la rencontrer de leurs préoccupations, au premier rang desquelles la cherté de la vie, le manque de logements et le chômage ou les petites retraites, comme celle de ces travailleurs qui, après avoir cotisé 37 ans, touchent en tout et pour tout 600 euros par mois.



Votez contre Sarkozy et ses représentants locaux !

Meeting de soutien aux candidats de Lutte Ouvrière avec Arlette Laguiller
Toulouse

Jeudi 6 mars à 20 h 30

Salle municipale, 22, allée de Barcelone

Métro : Compans-Cafarelli - Conférence de presse à 19 h 30

Réunions publiques de Lutte Ouvrière

Jeudi 6 mars à 20 heures

ROUEN

**Halle aux Toiles
Place de la Basse-Vieille-Tour**

Jeudi 6 mars à 20 h 15

CAEN-SUD

**Quartier de la Guérinière
Salle de réunion du Club du troisième âge - 60, place de la Liberté**

Jeudi 6 mars à 20 h 30

ORLÉANS (Loiret)

**Salle des Chats-Ferrés
Rue Notre-Dame-de-la-Recouvrance**

Jeudi 6 mars à 20 h 30

CRÉTEIL (Val-de-Marne)

**Maison de quartier du Port
17, Mail Salzgitter
(angle bd Jean-Baptiste-Oudry)**

• Arrêts maladie

Le travail, c'est pas la santé

À partir de la seconde moitié de mars, la Sécurité sociale va expérimenter dans sept caisses régionales une nouvelle méthode pour traquer ce qu'elle appelle les « abus » en matière d'arrêts maladie : en collaboration avec les officines patronales de contrôle médical des salariés.

Jusqu'ici, les contrôleurs patronaux ne pouvaient intervenir que dans la suspension du versement du complément de salaire versé par l'employeur. Désormais, d'après les dispositions prévues dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008, les renseignements qu'ils transmettront à la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) permettront à celle-ci de suspendre les indemnités journalières qu'elle verse au salarié en arrêt maladie.

Cela fait trente ans que les contrôles des arrêts maladie par des médecins patronaux sont autorisés. Mais seule une minorité de patrons avait recours à ces contrôleurs à leur solde.

Cette pratique nouvelle aura pour effet de développer les officines patronales de contrôle médical, qui peu à peu se substitueront aux contrôleurs de la Sécurité sociale.

Les syndicats de médecins ont dénoncé « cette paranoïa de l'arrêt maladie ». Car les « abus » en la matière ne sont officiellement estimés qu'à moins de 5 %.

Le véritable objectif de la Cnam, du gouvernement et des patrons n'est pas seulement de réduire la charge des arrêts maladie, mais d'accroître la pression pour que les salariés continuent à travailler, même malades. Cela fait déjà que de plus en plus de salariés hésitent à s'arrêter, avec des conséquences lourdes sur leur santé, à court ou long terme. Pour rendre plus efficace la machine à produire les profits, c'est l'institutionnalisation du « marche ou crève ».

Vincent GELAS

• Stations de sports d'hiver

Les saisonniers veulent vivre toute l'année

Samedi 1^{er} mars, des centaines d'employés des stations de sports d'hiver de Tarentaise, de Maurienne et de Haute-Savoie ont manifesté dans les rues d'Alberville.

Leur mouvement s'est prolongé le lendemain par des débrayages dans les remontées mécaniques de nombreuses stations. Au cœur de leurs revendications, il y a la protestation contre la remise en cause de leur système d'assurance chômage.

En janvier 2006, trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC) ont en effet signé avec le Medef (représenté par un certain Denis Gautier-Sauvagnac !) une convention qui réduit encore plus la possibilité pour ces travailleurs de toucher le chômage durant la morte saison. Jusqu'à présent les saisonniers, qui sont au nombre de 1,5 à 2 millions en France, se voyaient déjà appliquer un mode de calcul pénalisant. Ainsi un saisonnier qui ne tra-



vaille en moyenne que les trois quarts de l'année n'a droit, le reste du temps, qu'aux trois quarts de l'allocation accordée à un chômeur classique ; ce qui ne fait pas grand-chose vis-à-vis des salaires de misère des saisonniers. Mais la nouvelle convention Unedic a encore aggravé leur situation : après trois périodes d'indemnisation, le saisonnier perd ses droits au

chômage. Comme le faisait remarquer un militant de la CGT, « dès la fin de l'année, c'est la quasi-totalité des 75 000 saisonniers de la région Rhône-Alpes qui ne seront plus indemnisés ».

Or, dans certaines régions, à la montagne ou sur les côtes, les salariés n'ont pas d'autre choix que le travail saisonnier. En Tarentaise, par exemple, 75 %

des offres d'emploi sont de ce type.

C'est aux employeurs qui dans l'hôtellerie, le tourisme, le commerce ou la restauration profitent de cette main-d'œuvre d'en payer le prix, y compris en les indemnisant déceimment pour les périodes de morte saison !

Roger MEYNIER

• Bouches-du-Rhône

Les ouvriers agricoles réclament leurs droits

Le 19 février, vingt et un ouvriers saisonniers ont déposé des recours devant le tribunal administratif de Marseille pour obtenir une carte de séjour. Cent cinquante dossiers semblables vont suivre.

Il s'agit d'ouvriers agricoles originaires du Maroc et de Tunisie, employés par les grandes exploitations de fruits et de légumes. Ces travailleurs s'étaient mis en grève, en juillet 2005, pour obtenir le paiement des centaines d'heures supplémentaires qui leur étaient dues,

des conditions de logements décentes, la fin des retenues sur salaires au titre de prétendus avantages en nature, tels le logement (dans des baraquements) ou l'outillage (qu'ils devaient louer au patron).

Leur statut de travailleurs saisonniers, qu'ils contestent en justice, les contraint à ne résider en France que le temps de leur contrat et les prive d'un certain nombre de droits, dont l'assurance chômage à laquelle ils cotisent pourtant. De plus, il met ces travailleurs sous la

menace permanente d'une non-réembauche, sans recours possible.

Depuis la création de ce type de contrat, le travail s'est modifié avec les nouvelles techniques de culture en serre ou forcée. La « saison » des travaux ne dure plus de deux à quatre mois, mais de huit à dix. Les travailleurs ne sont plus, s'ils l'ont jamais été, des travailleurs itinérants, mais des ouvriers toujours employés par le même patron. Ils sont cependant contraints de rentrer au pays pen-

dant les mois où ils ne sont pas payés, privés de toute augmentation de salaire et de toute reconnaissance de qualification, alors que certains travaillent dans la même entreprise depuis trente ans.

Ces travailleurs exigent le minimum des droits reconnus aux ouvriers étrangers, avoir des cartes de séjour, le droit de résider toute l'année dans le pays où ils travaillent et celui de toucher les indemnités pendant les périodes de chômage.

Paul GALOIS

• Centres du service médical du nord-est parisien

Des regroupements aux conséquences défavorables

La suppression de centres du Service médical de la Sécurité sociale dans les 9^e, 11^e, 18^e et 20^e arrondissements de Paris et leur regroupement dans une tour Villetta, située dans le 19^e arrondissement mais au-delà du boulevard périphérique, se traduit par des détériorations des conditions de travail des salariés, ne serait-ce que par l'allongement de leurs temps de transport.

Pour certains, dont l'augmentation du temps de transport excède vingt-cinq minutes, quelques compensations financières sont prévues. Mais elles ne règlent pas tous les problèmes. Quant aux assurés sociaux, ils auront eux aussi davantage de temps de transport pour se rendre dans ce nouveau centre et des difficul-

tés à être reçus, sauf s'ils sont convoqués.

Depuis le regroupement, le service médical se situe du 29^e au 31^e étages de la tour. Au rez-de-chaussée, un service accueil réduit a pour mission de faire monter dans les étages les assurés convoqués et de renvoyer les autres à une plate-forme téléphonique payante (un

numéro 08). Si, malgré tout, un assuré insiste pour être reçu, le personnel de l'accueil a l'autorisation (pour combien de temps ?) de demander à un membre du service médical de venir entendre la question de l'assuré. Mais comme au rez-de-chaussée il n'y a ni bureau, ni place, ni ordinateur, cela se fait dans de mauvaises conditions. L'employé du service médical, qui n'a pas d'éléments à proximité pour étudier le cas de l'assuré, est obligé de remonter trente étages pour consulter son ordinateur. Puis,

il redescend pour donner sa réponse. Si le problème est complexe, il peut y avoir plusieurs allers-retours. Lassé à juste titre par cette procédure, le personnel du service médical finit par conseiller parfois aux assurés le recours à la plateforme téléphonique, tout en trouvant cette solution inepte.

Cela est voulu par de hauts responsables qui, cherchant à faire des économies sur le dos des salariés et des assurés, continuent leur « œuvre » de destruction du service public.

Correspondant L0

• Snecma – Île-de-France

La grève pour les 150 euros

La grève pour les 150 euros mensuels d'augmentation pour tous se poursuit à la Snecma. Commencée le 18 février à l'usine de Gennevilliers, elle a connu deux moments forts. D'abord, le 27 février, lors d'un rassemblement imposant qui a réuni à l'usine de Villaroche près de 1 000 grévistes dont plusieurs centaines venus des autres centres du groupe Snecma d'Île-de-France : de Gennevilliers, d'Hispano Réau et de Corbeil-Essonnes. Et l'autre, mardi 4 mars à l'usine de Gennevilliers qui a regroupé environ 1 200 grévistes et où étaient aussi présents des travailleurs de l'usine Snecma Services de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Si la direction comptait sur un essoufflement du mouvement à Gennevilliers, elle a dû déchanter ! Même les travailleurs qui ont repris le travail restent très attentifs et participent nombreux aux actions de débrayages ainsi qu'aux rassemblements inter-usines. D'autres sont entrés dans le mouvement à l'annonce de sanctions qui visaient des grévistes de différents centres.

Une grève juste et légitime

Cette grève est légitime aux yeux de tous. Les propositions salariales faites par la direction pour l'année 2008 sont ridicules : entre 1,8 et 2 % d'augmentation selon les qualifications. C'est une misère, comparé à la flambée des prix des denrées alimentaires, des loyers, de l'essence. Les grévistes ont la conviction que la Snecma a les moyens de payer. C'est une évidence quand on connaît le niveau des profits du groupe Safran auquel elle appartient : 406 millions d'euros en 2007 !

Dès les premiers jours de la grève, les travailleurs ont compris que pour avoir une chance de gagner, il leur fallait tout faire pour ne pas rester isolés et pour étendre le mouvement dans tous les ateliers de production de l'usine d'abord, ensuite dans les autres usines du groupe. Cette idée était dans la tête de beaucoup. Les plus anciens ont en mémoire la grève de 1988, elle aussi sur les salaires.

À l'époque déjà les travailleurs de Gennevilliers, de Corbeil, de Villaroche et d'autres usines s'étaient rencontrés et avaient réussi à mener de nombreuses actions communes. Bien sûr, 1988 est loin et le personnel de l'usine s'est en grande partie renouvelé. Mais les expériences acquises à l'époque, les sillons tracés dans le passé restent longtemps imprimés dans la mémoire collective. Et c'est pourquoi les grévistes de Gennevilliers ont tout naturellement été convaincus de la nécessité d'aller dans les autres centres : d'abord à Hispano

Colombes, ensuite à Corbeil-Essonnes, enfin à Villaroche et à Saint-Quentin. La visite des grévistes de Gennevilliers, le mercredi 28 février dans ce dernier centre, a été d'autant plus appréciée que cela a permis de populariser à la fois la revendication des 150 euros et d'affirmer une solidarité active avec les grévistes menacés de sanctions.

de Gennevilliers du mardi 4 mars, au lendemain de cette annonce, les réactions de colère étaient nombreuses. « On fait pas la manche ! », « C'est honteux ! », « Ils se moquent de nous ». « Nous ne voulons pas de miettes ». Quant aux sanctions, la direction ne s'est engagée sur rien.

150 euros mensuels d'augmentation : une nécessité

Après deux semaines de grève pour les plus déterminés et de nombreux débrayages pour beaucoup d'autres, la grève est arrivée à un moment crucial. Pour maintenir la pression vis-à-vis de la direction, les plus déterminés ont proposé

une nouvelle action à une date rapprochée qui concernerait, une fois encore, l'ensemble des travailleurs de la Snecma. Il s'agit d'une manifestation au siège de l'IUMM à laquelle la Snecma est adhérente. La CGT, principale organisation syndicale, propose elle un rassemblement à une date bien plus lointaine, le jeudi 13 mars devant la direction du Groupe Safran et, ensuite, un temps fort, une fois par semaine. Si cette politique était adoptée (ou imposée) cela risquerait d'affaiblir le mouvement. Mais il n'est pas dit que les plus déterminés des grévistes acceptent que leur grève soit ainsi dissoute dans ces fausses perspectives d'action, éloignées dans le temps.

La Snecma a les moyens de payer. L'ex-numéro 2 du Groupe Safran va encaisser plus de 150 000 euros de dividendes supplémentaires dans les prochains mois. Que les patrons de la Snecma soutenus par ceux de la métallurgie et de tout le Medef osent ne rien céder est absolument inacceptable.

Les caisses sont pleines, voilà ce qui conforte les grévistes dans leur bon droit. Leur détermination est toujours là et il va bien falloir que la direction le comprenne. Comme le disait plus d'un gréviste « aux quinze euros que nous propose la direction, il manque un zéro » !

Correspondants LO



Les grévistes de tous les centres Snecma se sont retrouvés à l'usine de Gennevilliers le 4 mars. Venus de Villaroche (Snecma et Hispano-Suiza), de Corbeil-Essonnes, de Saint-Quentin-en-Yvelines (Snecma Services), ils ont fait le tour des ateliers, en criant « Du pognon » et ajoutant « 15 euros d'augmentation, c'est de la provocation ».

Snecma Services Saint-Quentin-en-Yvelines

À la Snecma Services de Saint-Quentin-en-Yvelines, le mouvement a été marqué par plusieurs actions pour l'augmentation des salaires et pour s'opposer aux menaces de licenciement qui pèsent sur huit travailleurs, suite à des dégradations qui auraient eu lieu lors d'une visite au siège de Safran le 7 février dernier.

Mardi 26 février, beaucoup voulaient montrer qu'il n'était pas question de céder face à la répression de la direction. Le

jeudi 28, une centaine de travailleurs de Gennevilliers sont venus à Saint-Quentin pour dire que si la direction voulait licencier des travailleurs de Snecma Services, c'était pour casser le mouvement sur les 150 euros d'augmentation mensuelle et que le meilleur moyen de répondre était de continuer la grève le plus massivement possible. Aux cris de « non à la répression, on veut du pognon », ils sont entrés dans l'usine, accueillis par une

assemblée de grévistes.

En venant à Saint-Quentin, ces travailleurs ont montré qu'il n'y a pas de séparation entre les différentes filiales de la Snecma, toutes contrôlées par le même groupe. Et c'est à plus d'une centaine que les travailleurs de Saint-Quentin sont allés, à leur tour, mardi 4 mars, rendre visite aux grévistes à l'usine de Gennevilliers.

Correspondant LO

• Peugeot-Motocycles

Bas les pattes devant nos jours de repos

Peugeot-Motocycles (PMTC) produit des scooters dans deux usines, une à Mandœuvre, près de Montbéliard, avec 900 salariés, et une à Danne-Marie, en Alsace, avec près de 300 salariés.

Sous prétexte de « moderniser » l'organisation du travail dans les deux usines, la direction entend bien remettre en cause l'accord 35 heures et de modulation des horaires, c'est-à-dire supprimer 15 à 17 jours de repos compensateur, ainsi que des pauses, 50 minutes environ, dans la journée de travail. C'est un véritable hold-up, une aggravation considérable de nos conditions de vie et de travail qu'elle veut imposer.

Comme dans beaucoup d'entreprises actuellement, pour justifier une telle régression, la direction fait état d'une situation critique face à la concurrence, en particulier chinoise.

À PMTC, les directeurs changent, mais c'est toujours le même discours qui nous est servi, les responsables des prétendues difficultés étant tour à tour japonais, italiens, tchè-

ques, chinois, etc. Mais rassurez-vous, cela n'empêche pas les actionnaires et la direction d'empocher des sommes conséquentes, et même choquantes pour les salariés !

Pour riposter au projet de la direction qui nous ferait faire un bond en arrière de plus de 25 ans, les syndicats ont appelé à une série de débrayages la semaine du 18 février. Ces débrayages massivement suivis, aussi bien à l'usine de Danne-Marie qu'à celle de Mandœuvre, témoignent que les travailleurs ne sont pas décidés à se laisser faire.

Actuellement, on en est au stade des discussions entre syndicats et direction, mais la bonne ambiance dans les débrayages, la combativité manifestée pendant plusieurs jours, sont encourageantes pour la suite des événements, et aussi pour empêcher toute sanction. Car le premier geste de la direction a été de menacer certains travailleurs, ainsi que la mise à pied avec menace de licenciement contre un délégué CGT.

Correspondant LO

• Super-U – Colomiers (banlieue de Toulouse)

Un patron de combat

Depuis son arrivée, le nouveau directeur n'a eu de cesse d'imposer ses méthodes arbitraires contre les conditions de vie et de travail de la centaine de salariés du magasin Super U de Colomiers. Son optique à lui, c'est de mettre au pas l'encadrement pour qu'il fasse à son tour pression sur le personnel de façon que les salariés soient taillables et corvéables à merci.

Le résultat, c'est qu'au moins une moitié de l'encadrement soit a été licencié pour faute, soit a été poussé à la démission. Et les nouveaux responsables sont à l'image du directeur. Quant aux salariés, ils n'en peuvent plus. L'inspection du travail a été informée par le syndicat CGT de ces méthodes inadmissibles. La médecine du travail l'a été également, par des salariés exaspérés, fatigués de toutes ces pressions.

Pas étonnant que la grève du 1^{er} février dans la grande distribution ait été un succès : 80 % du personnel a été en grève pour réclamer des augmentations de salaires, pour dire stop aux pressions et au harcèlement et dire non au travail le dimanche !

Mercredi 27 février, le Comité d'entreprise était convoqué suite à la menace de licenciement d'un délégué CGT, employé depuis



douze ans dans le magasin. Le directeur a prétexté qu'il avait insulté un collègue. Mais comme par hasard, cela vient suite à la plainte contre le directeur, déposée auprès du tribunal des prud'hommes par ce délégué pour dénoncer l'acharnement du directeur à son encontre et plusieurs mises à pied dont il a été victime.

C'est pour le soutenir qu'une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le magasin à l'appel de la CGT : militants du Commerce, des magasins Leclerc, Carrefour, d'entreprises du coin, Airbus, Lancer, mais aussi des militants

de LO, de la LCR qui ont manifesté dans le magasin aux cris de « Halte à la répression », « Clients, salariés, même combat, face à la hausse des prix, augmentation des salaires ! » malgré la présence des vigiles et de la police.

Bien que le personnel n'ait pas été appelé à débrayer à cause des énormes pressions patronales, cette manifestation a redonné du baume au cœur aux employés.

Le Comité d'entreprise n'a pas donné son accord au licenciement. C'est un premier désaveu.

Correspondant LO

• Laiterie Leche Pascual – Montauban (Tarn-et-Garonne)

Grève avec occupation contre les licenciements

Les travailleurs de la laiterie Leche Pascual de Montauban, dans le Tarn-et-Garonne, ont décidé l'arrêt du travail avec occupation de l'usine depuis le vendredi 21 février.

Cet établissement de 45 salariés fait partie du premier groupe agroalimentaire espagnol (4 000 salariés), qui dégage 1 milliard de chiffre d'affaires. Le site de Montauban existe depuis dix-huit ans, il collecte près de 110 millions de litres de lait dans le grand sud-ouest, plus de la moitié est transformée en « briques ». L'entreprise fonctionne en 3 x 8, la plupart des salariés gagnent un peu plus du smic après plus de dix ans d'ancienneté.

Le 21 février, la direction espagnole est venue informer l'ensemble des salariés que seule l'activité de pasteurisation serait conservée. La transformation en briques ou en concentré va être arrêtée et se solder par la suppression de 39 emplois sur les 45 actuels. Pour la direction,

il faut réaliser des économies.

La décision de cette entreprise, dont la devise « la famille, la qualité et la santé sont nos raisons d'être » est d'autant plus provocante que la direction n'a cessé de répéter que le site obtenait les meilleurs chiffres du groupe. Et en renvoyant les discussions sur les conditions de licenciement au mois prochain, le mépris affiché de la direction du groupe a mis le feu aux poudres.

C'est le premier mouvement de grève dans cette entreprise. Par leur détermination, les salariés ont imposé à leur employeur de négocier les indemnités de licenciement : de quatre mois de salaire on est passé au double. Pour autant le compte n'y est pas, et face aux molles propositions de la direction, les salariés ont aussi imposé la présence des syndicats (CGT et FO) dans le cadre des négociations. C'est une première chez Leche Pascual, pour qui la présence de syndicats est

inconcevable.

Les travailleurs se réunissent en assemblée générale au moins une fois par jour. Avec l'aide de la CGT et FO, un rassemblement a été organisé le 26 février avec plus de 100 personnes. L'ensemble des grévistes s'est adressé par voie de tract aux tra-

vailleurs de l'usine Sodiaal, une entreprise concurrente basée à Montauban. Samedi 1^{er} mars, ils ont distribué gratuitement des briques de lait devant l'entreprise ; ils ont récolté 850 euros de soutien. Ces actions rencontrent un vif succès et popularisent le mouvement.

Après plus d'une semaine de grève, le moral est intact, les travailleurs de Leche Pascual sont déterminés à obtenir le maintien des emplois ou tout au moins des indemnités de licenciement correctes.

Correspondant LO



• Hôpital Trousseau – Saint-Avertin (Indre-et-Loire)

Les Urgences explosent

En 2003, les Urgences de médecine et de chirurgie ont été regroupées à Trousseau. Depuis, les problèmes de sous-effectif n'ont cessé de s'accroître.

Actuellement, une centaine de personnes doivent gérer 47 000 passages par an. Le manque de lits dans les services de médecine, l'augmentation du recours aux urgences pour des personnes de plus en plus âgées font que de plus en plus de patients restent plus de 24 heures aux urgences. Ainsi, le service s'est transformé en service de médecine alors que le personnel n'est pas prévu pour assurer en plus de l'accueil, les soins de nursing, les repas, la surveillance, etc. Le sous effectif décrit par les collègues est tel qu'il ne permet pas d'assurer la sécurité des patients, régulièrement laissés seuls sans surveillance parfois pendant plusieurs heures, d'éviter l'agressivité à l'accueil exacerbée par des heures d'attente et par le fait que personne n'a le temps de donner des nouvelles aux familles.

Depuis le mois de décembre, la direction a été interpellée plusieurs fois par le personnel de nuit et de jour. Après lui avoir laissé largement le temps de réfléchir mais recevant toujours des réponses insuffisantes – une personne en plus la nuit de temps en temps, en attendant une mission d'inspection pour revoir l'organisation du service – le personnel exaspéré a décidé de partir en grève le lundi 25 février.

Depuis le début, l'équipe de nuit, très remontée, s'est organisée pour se faire entendre, prévenir les syndicats et convaincre l'équipe de jour de poser leurs problèmes en même temps pour rester solidaires face à la direction. C'est donc une équipe soudée qui s'est retrouvée devant la direction pour exposer toutes ses difficultés de prise en charge des patients. Comme ils l'ont répété, on a beau tourner cela dans tous les sens, il manque 25 postes pour pouvoir assurer correctement les soins sans mettre en jeu la sécurité des



patients ou leur santé.

À cela, la direction répond : 25 postes, c'est un million d'euros, nous ne les avons pas et n'oubliez pas que le CHU a déjà un déficit de 5 millions d'euros. Un discours qui ne passe plus. La direction tente aussi de les diviser en leur demandant de choisir des priorités parmi les 25 postes demandés car selon elle c'est trop. Mais il n'en est pas question, tellement les problèmes sont insolubles. En effet, pourquoi choisir entre un poste infirmier ou un renfort d'aide soignant ? Le premier est complètement indispensable. Quant aux

aides soignants, ils ne veulent plus continuer à brancarder seuls les patients dans les kilomètres de couloirs, où ils ne peuvent assurer leur sécurité. Tous en ressortent épuisés, avec des problèmes de dos...

Depuis, le personnel s'organise. Aux rendez-vous quotidiens, des équipes se sont constituées pour aller diffuser des centaines de tracts et discuter avec l'ensemble du personnel dans les différents établissements du CHU. Une pétition et un tract à la population circulent maintenant aux mains des équipes qui partent sur des

marchés de l'agglomération.

Lors de la réunion de négociation du mardi 4 mars, la direction générale n'a proposé que 5 postes et demi sur les 25 demandés... et un audit dont on n'aura pas les conclusions avant la fin de l'année !

Les grévistes ont immédiatement tout rejeté et poursuivent leur grève pour obtenir les postes indispensables qu'ils demandent. Cela fait des mois que la direction a laissé pourrir une situation qui ne pouvait que devenir explosive. Voilà qui est fait.

Correspondant LO

• Laval

Grève à la maison de retraite



Le personnel soignant de la maison de retraite de Saint-Julien à Laval (Mayenne) est en grève tournante, reconductible et illimitée, depuis le 5 février. Vu la nécessité d'assurer les soins, ce sont onze membres du personnel, sur une cinquantaine, qui arrêtent de travailler chaque jour. Les employés refusent les conditions dans lesquelles va se faire le déménagement des résidents et du personnel, vers une nouvelle structure qui doit ouvrir le 10 mars.

Il est prévu de créer 10 postes supplémentaires (plus un demi-poste d'infirmière) pour gérer le futur établissement. Mais celui-ci comportera deux unités de 14 lits chacune, réservées aux malades d'Alzheimer, ce qui suppose une prise en charge par le personnel soi-

gnant beaucoup plus importante que dans une maison de retraite classique, afin que les personnes âgées atteintes de cette maladie soient soignées dans de bonnes conditions. Avec seulement 10 postes supplémentaires, on est loin du compte. Les salariés en grève exigent la création de 18 postes, un minimum pour pouvoir continuer à s'occuper correctement des résidents.

Ce déménagement va aussi entraîner l'augmentation du prix de la journée : 49,70 euros au lieu de 43 euros, soit plus de 200 euros de plus par mois, une somme énorme pour quelqu'un qui ne bénéficie que d'une petite retraite. Une augmentation d'autant moins acceptable si elle n'est pas accompagnée d'une amélioration de la prise en charge.

Les salariés de Saint-Julien en colère ont reçu le soutien des familles, des médecins, et de beaucoup d'habitants de Laval : samedi dernier sur le marché, leur pétition a récolté en une demi-heure environ 700 signatures !

Aujourd'hui, la situation étant toujours bloquée, les salariés mobilisés refusent de faire le déménagement prévu pour le 10 mars s'ils n'ont pas l'engagement de la direction de créer les postes manquants. Celle-ci campe sur ses positions, affirmant qu'elle ne peut pas faire plus, et annonce qu'elle fera effectuer le déménagement par des personnes extérieures, ce qui serait une solution inhumaine pour les résidents. Une menace inadmissible.

Correspondant LO

• Marseille

Les assistantes maternelles manifestent

Lundi 3 mars, les assistantes maternelles de Marseille se sont retrouvées à près d'une soixantaine devant la mairie centrale de la ville. Elles sont en colère contre leurs salaires indécents et ne veulent plus dépendre d'une association, mais être réintégrées dans le personnel municipal.

Les assistantes maternelles accueillent des enfants chez elles, en collaboration avec des crèches pour assurer à ces tout-petits une part de vie en collectivité. Elles effectuent neuf heures de travail par jour mais, comme elles le font chez elles, deux heures trente seulement leur sont payées pour chaque enfant, à 2,37 euros net de l'heure. La prime d'entretien prévue pour les divers frais occasionnés pour les enfants (lavage, nourriture, etc.) ne couvre même pas les dépenses. Peu importe aussi qu'un parent soit obligé de déposer un enfant plus tôt ou le récupérer en retard, il n'y a pas

d'heures supplémentaires. Quand les enfants sont en vacances ou que leurs parents les gardent, les assistantes maternelles ne touchent rien.

Ces assistantes dépendaient jusque dans les années 1990 de l'œuvre municipale des crèches, puis la municipalité les a placées sous la direction d'une association, Marseille Enfance, et depuis leur situation n'a cessé de se dégrader. Alors qu'il manque à Marseille près de 5 000 places en crèche, cette association n'a pas embauché depuis 1995 et les assistantes maternelles qui étaient plus de 400 il y a vingt ans ne sont plus que 120 aujourd'hui. Celles qui restent n'en peuvent plus.

La manifestation ponctuée de revendications et de sons de corne a duré deux heures, devant la mairie qui gardait portes closes, avant que les assistantes maternelles lèvent le siège. Elles sont bien décidées à continuer.

Correspondant LO



• Smoby (Jura et Ain)

Les travailleurs trinquent, les héritiers prospèrent

Après de longs mois de tergiversations, de rumeurs et de tractations secrètes entre actionnaires, banquiers et repreneurs potentiels, le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier vient d'annoncer sa décision : le deuxième fabricant de jouets européen, Smoby-Majorette, sera repris par Simba et Écoiffier, un tandem franco-allemand, avec la suppression de 679 emplois sur les 1080 du groupe.

Cette annonce est une véritable catastrophe pour tous les salariés des usines Smoby, Berchet ou Majorette, mais aussi pour les communes du Haut-Jura autour de Saint-Claude ou de la « plastic vallée » à Oyonnax, déjà durement touché par des fermetures récentes d'usines, comme celle de Visteon. Chacun sait chez Smoby, surtout parmi les plus âgés, qu'il sera quasiment impossible de retrouver du travail dans le voisinage.

Tous les repreneurs potentiels prévoyant des licenciements massifs, cette hémorragie d'emplois est présentée localement comme une quasi-fatalité

de la vie économique. En gros, c'est bien triste mais ce ne serait qu'une conséquence de la concurrence, de l'endettement du groupe, voire des délocalisations ou encore du prix des matières premières. Tout cela a bon dos !

Smoby, comme Berchet, racheté par le premier il y a trois ans, sont des entreprises qui ont rapporté beaucoup d'argent à leurs anciens propriétaires, respectivement les familles Breuil et Berchet. Pendant des années celles-ci, puis leurs héritiers, ont encaissé les bénéfices. Le dernier PDG issu de la famille, Jean-Christophe Breuil, a réalisé ces dernières années des dizaines d'investissements, de montages juridiques et financiers très opaques pour obtenir par tous les moyens le maximum de profit à court terme. Sans se soucier à aucun moment des conséquences pour le fonctionnement de l'entreprise et pour les travailleurs.

Quand il ne restait plus assez de capitaux disponibles pour le fonctionnement ordinaire des usines, ces propriétaires ont



retiré leurs capitaux et ont choisi, discrètement, les repreneurs les plus offrants. Aujourd'hui ce sont les travailleurs qui paient au prix fort. Voilà une triste illustration de la nécessité de lever le secret industriel, le secret bancaire et de rendre transparents pour tous les travailleurs comme pour la population les comptes comme les décisions des actionnaires.

Pire encore, si l'on peut dire.

Tout au long des années prospères pour les propriétaires, les communes de la région ont subi un véritable chantage à l'emploi : pour que Berchet ou Smoby restent dans une commune, elle devait mettre à disposition des locaux à bas prix, aider à rénover des ateliers ou améliorer les accès. Certaines communes, comme Saint-Laurent ou Moirans-en-Montagne, se sont carrément endettées

pour financer ces travaux. Aujourd'hui, non seulement il n'est pas question du remboursement des sommes versées, mais des centaines d'habitants de ces communes se retrouvent sur le carreau.

Il ne s'agit là ni de délocalisation, ni des méfaits de la mondialisation, mais du fonctionnement ordinaire du capitalisme familial et local.

Correspondant LO

• Michelin, Mittal, Miko...

Halte aux licenciements !

Samedi 1er mars Arlette Laguiller a participé à la manifestation organisée par Michelin, Mittal, Miko, les « trois Mi », trois entreprises qui comptent supprimer plusieurs centaines d'emplois dans la région lorraine. Accueillie très chaleureusement par les ouvrières de Miko-Saint-Dizier présentes sur la place Stanislas de

Nancy, celles-ci lui ont raconté le scandale des trois cents licenciements prévus dans leur entreprise, une filiale du trust Unilever, riche à milliards. Tout comme ArcelorMittal qui vient d'annoncer 7,5 milliards d'euros de bénéfices tout en continuant de programmer la fermeture de l'aciérie de Gandrange en Moselle. Tout

comme Michelin qui veut fermer l'usine Kléber de Toul et jeter ses 800 travailleurs au chômage.

La manifestation – organisée à la hâte – a réuni 500 personnes selon la presse, dans un cortège dynamique, bien décidé à ne pas laisser les patrons licencier en rond.

E. H



• Auguste Thomas Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

Pour la maroquinerie de luxe, un emploi ne vaut pas cher

L'atelier de maroquinerie de luxe Auguste Thomas, sous-traitant de Louis Vuitton, installé à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, est menacé de fermeture et 39 des 46 salariés se retrouvent licenciés.

La direction veut délocaliser les fabrications à Semur-en-Auxois, à côté de Dijon. Elle dit avoir proposé des reclassements dans ses usines de province : à Semur-en-Auxois bien sûr, mais aussi à Troyes dans l'Aube, à Bapaume dans le Nord ou à Montmirail dans la Marne. Appeler cela des propositions, en sachant que c'est inacceptable pour la plupart des salariés, c'est se moquer du monde.

Mais la direction n'en est pas restée là. Elle a osé proposer aux travailleurs une indemnité de licenciement supplémentaire de... 40 euros par année de présence. Aujourd'hui elle propose 300 euros. Dans cette industrie du luxe travaillant pour Vuitton, c'est se payer carrément leur tête. Le moins cher des sacs

de cette marque, fabriqué par ces travailleurs, est vendu au prix d'un smic mensuel, soit aux alentours de 900 à 1 000 euros. Pour ce patron, une année de travail d'un ouvrier vaut donc trois fois moins cher qu'un sac à main !

Les travailleurs du site, eux, réclament 2 000 euros d'indemnité par année de présence, ce qui serait encore peu de chose pour des salariés, dont plusieurs couples, qui vont se retrouver au chômage dans une situation où les emplois se réduisent comme peau de chagrin.

Jeudi 6 mars, ils doivent aller manifester devant le siège de Louis Vuitton sur les Champs-Élysées pour tenter d'obtenir du « donneur d'ordres » ce que leur refuse leur patron. Et ce ne serait que justice car, comme le disait l'un d'entre eux, « Vuitton, ce n'est pas eux, c'est nous ! Sans nous il n'y aurait pas de sacs ! »

Correspondant LO

• Espagne

Élections générales du 9 mars Zapatero ou Rajoy, ça ne changera pas la vie

Dimanche 9 mars auront lieu en Espagne les élections générales pour désigner les députés du Parlement national. Si le Parti Socialiste (le PSOE) et ses alliés l'emportent, l'actuel chef du gouvernement Jose Luis Zapatero restera en place. Dans le cas contraire, le poste de chef du gouvernement reviendrait à Mariano Rajoy, l'actuel leader du parti de droite, le Parti Populaire (le PP).

Les deux principaux moments de la campagne auront été les deux débats télévisés (retransmis sur la Chaîne parlementaire en France) qui, le lundi 25 février puis le lundi 3 mars, ont opposé les deux numéros 1. D'après les sondages, ces face-à-face auraient tourné à l'avantage du leader socialiste, qui semble avoir marqué des points dans un électorat populaire, où le mécontentement concernant les salaires, l'emploi, le logement risque de se traduire par des abstentions.

C'est que, dans ces débats, Jose Luis Zapatero n'a pas eu grand mal à paraître comme

un homme de gauche, progressiste et à l'écoute des problèmes de la population face à son adversaire. Celui-ci s'est adressé à l'électorat de la droite en flattant les préjugés réactionnaires. Ainsi il a dénoncé à plusieurs reprises les mesures de régularisation des sans-papiers, responsables d'après lui, à la fois du développement de l'insécurité et du chômage. Il a fustigé par ailleurs l'ouverture tentée par Zapatero pour négocier avec les indépendantistes basques d'ETA, l'accusant d'encourager le terrorisme. Ou encore, lors du dernier débat, il s'en est pris aux conséquences pour la popula-

tion pauvre d'une gabegie économique qui serait liée à l'incompétence des socialistes. Comme Aznar, son très impopulaire prédécesseur à la tête du PP, Rajoy ne cachait ni son mépris, ni son agressivité.

Zapatero a donc pu présenter avantageusement son bilan, insistant sur les mesures prises par son gouvernement en faveur des droits des femmes, des immigrés. Sur le plan de la condition des classes populaires, il s'est vanté d'avoir augmenté le salaire minimum. Son autosatisfaction n'a certainement pas suffi à faire oublier aux travailleurs pauvres qu'au bout de quatre ans de pouvoir socialiste, celui-ci atteint péniblement... les 600 euros, ni aux classes populaires qu'en Espagne 8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 530 euros par mois.

Tout cela, alors que dans ces quatre mêmes années le gouvernement socialiste a réduit de 35 % à 30 % l'impôt des grandes entreprises, faisant ainsi un cadeau de quelque trois milliards à la bourgeoisie. Il a évoqué ses mesures contre la précarité dans le travail... qui se sont surtout traduites par des cadeaux au patronat. Et ce ne sont que quelques exemples.

Pour les classes populaires, le bilan de Zapatero est peu convainquant, et il le sait. Lors du deuxième débat, il a donc évoqué des mesures en faveur du monde du travail. Il a insisté sur des nouvelles mesures en faveur des emplois fixes, et parlé d'un relèvement des salaires. Il a parlé de prendre des mesures pour diminuer le nombre d'accidents du travail, domaine dans lequel l'Espagne bat des records tragiques. Il a parlé aussi de favoriser le loge-

ment social, dans ce pays où des familles entières se ruinent à payer les emprunts contractés pour accéder à la propriété, faute de logements disponibles à des loyers accessibles. Mais les promesses sont vagues, comme le sont encore plus les moyens mis en œuvre pour les financer.

Les problèmes qui existent outre-Pyrénées ressemblent décidément beaucoup à ceux que le monde du travail connaît en deçà. Sans doute Zapatero profitera du fait que bien des travailleurs voteront pour le « tout sauf Rajoy ». Mais ceux-ci s'attendent aussi à le voir poursuivre la même politique que celle qu'a menée son équipe depuis quatre ans. Et voter contre la droite n'a jamais suffi à obtenir une amélioration des salaires, des conditions de travail et de vie.

Henriette MAUTHEY

• Sarkozy en Afrique du Sud

Dans la continuité de l'impérialisme français en Afrique

De la visite de Sarkozy en Afrique du Sud, la presse n'aurait pu retenir que les contrats signés aux bénéfices d'Alstom, Bouygues, Areva ou EDF. Mais certains ont voulu voir dans le discours prononcé par Sarkozy au Cap, devant le Parlement sud-africain, « un discours historique », « une rupture » dans les vieilles pratiques de la diplomatie française en Afrique, la remise en cause de la « Françafrique », etc.

En fait, Sarkozy s'est contenté de broder autour du thème : « la France n'a pas vocation à maintenir indéfiniment des forces armées en Afrique », « l'Afrique doit prendre en charge ses problèmes de sécurité ». Quelques jours après l'intervention de l'armée française aux côtés du dictateur tchadien Idriss Deby, dont le pouvoir était menacé par des rebelles armés, on a du mal à ne pas y voir une nouvelle manifestation de son hypocrisie.

D'ailleurs, si la France maintient en permanence et depuis des décennies plusieurs milliers de soldats déployés au

Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Gabon, au Tchad, en Centrafrique et à Djibouti, c'est qu'elle n'a jamais renoncé à conserver un droit de contrôle sur ce qui se passait sur le continent africain, et plus particulièrement dans ses anciennes colonies. Et depuis l'époque des indépendances des années soixante, la liste des interventions militaires françaises n'a cessé de s'allonger avec le Cameroun, le Biafra, le Congo, le Gabon, le Tchad, la Côte-d'Ivoire et le Rwanda.

Seulement, depuis quelques années, le contexte international a changé et la concurrence économique entre les puissances occidentales est de plus en plus acharnée. En Afrique, les marchés privilégiés dont jouissaient jusque-là les capitalistes français pour s'approvisionner en matières premières à bas prix ou pour trouver des débouchés à leurs industries sont de plus en plus menacés par d'autres appétits, notamment ceux des capitaux américains. La France a subi plusieurs revers dans sa politique africaine, notamment au Zaïre, au Tchad où l'exploitation pétrolière lui a échappé, et

au Rwanda où, en s'engageant militairement et jusqu'au bout dans le soutien du régime en place, fût-il une sanglante dictature, elle s'est placée dans le camp perdant, alors que ses concurrents anglo-américains, en prenant le parti des opposants, se retrouvaient dans celui des vainqueurs.

Pour éviter d'avoir à assumer seule le poids de ces interventions militaires, la France essaie de plus en plus de les faire couvrir par des mandats

de l'ONU ou de l'Union européenne, et d'y associer des troupes africaines. C'est le cas actuellement en Côte-d'Ivoire ou à la frontière du Tchad avec le Soudan. En affirmant que désormais « la sécurité de l'Afrique, c'est d'abord l'affaire des Africains », et en choisissant l'Afrique du Sud pour tenir ces propos, Sarkozy a surtout voulu flatter les dirigeants de ce pays qui ont choisi de s'impliquer de plus en plus dans les conflits qui

secouent le continent africain... avant de leur faire signer des contrats commerciaux, et peut-être des contrats de coopération militaire afin de s'assurer que les intérêts des capitalistes français sur le continent africain continueront d'être préservés envers et contre tout ; y compris si besoin est par la force militaire, exactement comme cela se produit depuis cinquante ans.

Roger MEYNIER

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 111 (mars 2008)

France

Lutte Ouvrière dans les élections municipales
Le plongeon des Bourses
une nouvelle phase de la crise financière

Tchad

Une dictature qui ne survit que grâce au soutien de la France

Pakistan

Après l'assassinat de Benazir Bhutto

Documents

Un échange de correspondance entre LO et la LCR

Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,54



Gaza sous les bombes israéliennes

Lundi 3 mars à l'aube, l'armée israélienne s'est retirée de la partie nord de la bande de Gaza qu'elle occupait depuis quatre jours. Cette offensive militaire appuyée par d'importants bombardements a fait 117 morts, selon des responsables médicaux palestiniens, dont de nombreuses femmes et enfants.

Dans un avenir peut-être proche, une invasion plus durable et plus profonde de Gaza par les troupes israéliennes n'est pas exclue, c'est du moins ce qu'affirme Ehoud Barak, le ministre travailliste de la Défense, qui prévoit un possible retour en force dans l'enclave palestinienne pour, dit-il, « changer la situation », c'est-à-dire renverser le régime mis en place par le Hamas. Une telle décision ne dépend évidemment pas que des gouvernants israéliens mais aussi des choix de la puissance tutélaire américaine.

Embourbés en Irak et en Afghanistan, en butte à l'hostilité marquée des populations du Moyen-Orient, les États-Unis font parfois le choix de brider les ardeurs guerrières de leur allié israélien, ne serait-ce que pour maintenir en l'état les amitiés qu'ils entretiennent avec bon nombre de dictateurs de pays arabes. Cette politique n'est nullement contradictoire avec la totale complicité qui existe entre les États-Unis et Israël, elle la limite parfois dans

le temps, obligeant les dirigeants israéliens à agir par à-coups ; à-coups que subissent de toute façon et de plein fouet les populations palestiniennes.

Comme il fallait s'y attendre, les bombardements israéliens, terrestres et aériens, n'ont eu aucun effet sur l'arrêt des tirs de roquettes palestiniens, qui se sont poursuivis le lundi 3 mars. Ces bombardements ne pouvaient que pousser davantage les Palestiniens de Gaza dans les bras du Hamas. Enfermés dans cette prison qu'est devenu Gaza, les Palestiniens réagissent avec les faibles moyens dont ils disposent, pour tenter de desserrer l'étau qui les étouffe. Car

enfin, ce sont eux qui supportent depuis des décennies le poids de l'oppression et des humiliations. Ce sont eux qui payent dans leur chair les violences de l'armée israélienne. Ce sont leurs malades qui meurent parce qu'ils ne trouvent plus de médicaments à Gaza. Ce sont eux qui n'ont plus d'eau potable parce les stations d'épuration ont été détruites. Ce sont leurs maisons qui sont éventrées. Et quinze camions seulement sont actuellement autorisés à rentrer chaque jour, au lieu des 400 qui seraient nécessaires pour ravitailler la population. Comment dans ces conditions ne pas se soulever, même au risque de sa

vie !

Le maire de Sderot, ville la plus touchée par les tirs de roquettes palestiniens, a déclaré qu'il était prêt à négocier un cessez-le-feu avec le Hamas, qui de son côté, et à deux reprises, a demandé un accord de trêve. En Cisjordanie, fin 2007, les Brigades des Martyrs d'Al Aqsa, liées au Fatah, avaient décrété une trêve pour faciliter d'éventuels pourparlers. De nombreux combattants avaient même remis leurs armes à l'Autorité palestinienne. Mais cela n'a rien changé à l'attitude de l'armée israélienne qui a continué ses exécutions, ses enlèvements et ses destructions d'habitations.

La situation est en fait sans issue, non pas parce que les Palestiniens se défendent mais parce que les dirigeants israéliens refusent de leur accorder les droits fondamentaux qu'ils réclament. Si bien que tous les « processus de paix » n'ont jusqu'à présent servi qu'à formaliser la politique d'apartheid imposée par tous les gouvernements israéliens, qu'ils aient été de droite ou prétendument de gauche.

Ajoutant encore à l'odieux, l'adjoint du ministre de la Défense, un certain Vilnaï, lui aussi membre du Parti Travailiste tout comme son supérieur Barak, vient de déclarer : « Plus les tirs de roquettes Kassam s'intensifieront, plus les roquettes augmenteront de portée, plus la shoah à laquelle ils s'exposeront (les Palestiniens) sera importante, parce que nous emploieront toute notre puissance. » Le terme « shoah », choisi par le courant sioniste pour désigner le massacre des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, a ceci de particulier qu'il entend souligner le caractère unique du génocide des Juifs ; un génocide que l'on ne pourrait donc comparer à nul autre. Et encore aujourd'hui, quiconque s'avise à nier cette vérité imposée est immédiatement taxé d'antisémitisme. Vilnaï et les siens n'ont même plus cette retenue, une façon pour eux de s'afficher sans honte dans le camp des bourreaux.

Georges LATTIER



Un Palestinien sur les ruines d'une maison détruite.

• Russie

« Deux ours (medved, en russe) pour une tanière, c'est un de trop » proverbe populaire

Dmitri Medvedev vient de devenir officiellement le troisième président de la Russie de l'ère post-soviétique. Cela en ayant été élu par ... Vladimir Poutine, son prédécesseur et mentor, avant que les électeurs soient appelés à ratifier ce choix. Ce qu'ils ont fait, le 2 mars, en votant à 70 % pour le candidat du Kremlin. Du moins, si l'on se fie aux résultats proclamés.

En effet, si changement de titulaire du poste présidentiel il y a, ce scrutin témoigne une nouvelle fois d'une grande continuité dans les pratiques électorales des autorités.

Les trois autres concurrents, chargés de faire de la figuration, n'ont pratiquement pas eu

accès aux médias (et surtout aux financements de l'État). Ils ont recueilli respectivement plus de 17 % pour le candidat du PC, Ziouganov, un peu moins de 10 % pour l'ultra-nationaliste Jirinovski et guère plus de 1 % pour un illustre inconnu.

Quant à Medvedev, dont l'élection semblait assurée même sans cela, son score a été gonflé par les moyens habituels : pressions sur les électeurs ; bureaux de vote sur les lieux de travail avec présence de la hiérarchie ; bourrage des urnes en de nombreux endroits.

Comme, depuis l'ère Eltsine, les candidats du pouvoir voyaient leur cote s'effriter, surtout dans les grandes villes, Poutine avait pris soin de supprimer la possibilité de mettre dans

l'urne un bulletin de vote coché à la case « contre tous ». Du coup, les mécontents du pouvoir, ou de la comédie électorale organisée périodiquement par ce dernier, avaient tendance à s'abstenir. Dans ce scrutin, le Kremlin craignait-il une abstention d'autant plus massive que l'élection semblait jouée d'avance ? Toujours est-il que dans les jours précédant l'élection, il a multiplié les appels à voter... et sans doute pris toutes les mesures voulues pour rectifier la participation électorale dans le sens voulu en haut lieu.

Irrégularités, maquillage des résultats, inégalité institutionnalisée des concurrents face aux médias... la routine en quelque sorte. La même routine qui a fait que dès le lendemain, quel-

ques dizaines de manifestants qui dénonçaient cette « farce électorale » dans le centre de Moscou ont été embarqués sans ménagement par la police.

Avant même que Medvedev ne prenne ses fonctions (ce sera le 7 mai) et que Poutine ne devienne, rôle qu'il s'est choisi, Premier ministre surveillant son héritier, toute une partie de la presse écrite russe s'est mise à épiloguer sur ce pouvoir en tandem. Pour les plus respectueux, il serait à l'image des armoiries héritées du tsarisme, l'aigle bicéphale. D'autres y voient un trompe-l'œil, la réalité du pouvoir restant entre les mains de Poutine : un peu comme dans des matriochkas emboîtées (beaucoup évoquent les dirigeants russes successifs), sous

Medvedev, on trouverait Poutine... Les moins irrévérencieux, et peut-être les plus lucides, font remarquer qu'il ne peut y avoir deux personnages pour exercer un commandement suprême : tôt ou tard, un conflit éclatera, et l'un des deux devra s'effacer.

En attendant, de Sarkozy à Brown, Merkel, Bush et Barroso, président actuel de l'Union européenne, cela a été la ruée pour savoir qui serait le premier à féliciter le nouveau président russe, malgré le caractère évident de simulacre démocratique qu'a été son élection : cynisme politique, mépris des peuples et sens des affaires, les dirigeants occidentaux votent, eux, pour la continuité.

Pierre LAFFITTE